



Schéma de Cohérence Territoriale Nord-Ardenne

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX QUI S'EN DÉGAGENT



UN CADRE

Conformément au code de l'urbanisme, « le projet d'aménagement stratégique (PAS) définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent ».

Ainsi, l'exercice exposé dans ce document (réalisé en 2021) a consisté à extraire du diagnostic complet réalisé au préalable (en 2020), les principaux constats et faits saillants permettant d'objectiver les différents enjeux et besoins qui ont émergé de l'analyse et de la concertation avec les élus du territoire du SCoT Nord Ardennes.

UNE MISE À JOUR

Suite à l'élaboration et la concertation du Projet d'Aménagement Stratégique (réalisées en 2021-2022) puis du Document d'Orientations et d'Objectifs (réalisées en 2021-2022), le diagnostic complet de même que sa synthèse ici présentée ont été remaniés et mis à jour (en 2023-2024), de manière à disposer de données récentes sur les éléments d'analyses les plus stratégiques, en cohérence avec « le porter à connaissance » (remis en avril 2022) et « la note d'enjeux » (remise en juillet 2022) mis à disposition par les services déconcentrés de l'État.

DES OBJECTIFS

La phase de diagnostic du SCoT Nord Ardennes s'est articulée autour de 7 ateliers de travail (réalisés en 2021). Grâce à une large participation et bien que les conditions sanitaires aient nécessitées l'utilisation d'outils de visioconférences pour palier aux réunions prévues initialement en présentiel, cette phase de co-élaboration du diagnostic a permis :

- de bâtir les fondations de la démarche SCoT,
- de se forger une connaissance commune du territoire, partagée par ses élus, sur l'ensemble des thématiques abordées par la démarche SCoT,
- de cibler les enjeux et besoins spécifiques au territoire, y compris dans leurs composantes locales,
- et de se projeter progressivement vers une perspective plus stratégique sur la base des connaissances acquises collectivement.

SOMMAIRE

Introduction :	<i>Organisation de l'espace</i>	p7
PARTIE 1 :	<i>Démographie et habitat</i>	p9
PARTIE 2 :	<i>Économie</i>	p21
PARTIE 3 :	<i>Prévisions</i>	p33
PARTIE 4 :	<i>Foncier</i>	p41
PARTIE 5 :	<i>Mobilité et équipements</i>	p51
PARTIE 6 :	<i>Paysages et patrimoines</i>	p59
PARTIE 7 :	<i>Environnement</i>	p63

INTRODUCTION

Organisation de l'espace

L'armature territoriale ...

*... issus du diagnostic et des ateliers de travail avec
les élus et acteurs locaux*

Une organisation de l'espace à travers l'armature territoriale

DES CONSTATS

Un espace vaste et diverse : 5 EPCI composent le territoire sur plus de 200 000 hectares, ainsi que **4 entités paysagères** (cf partie paysages-patrimoine) et plusieurs bassins de vie.

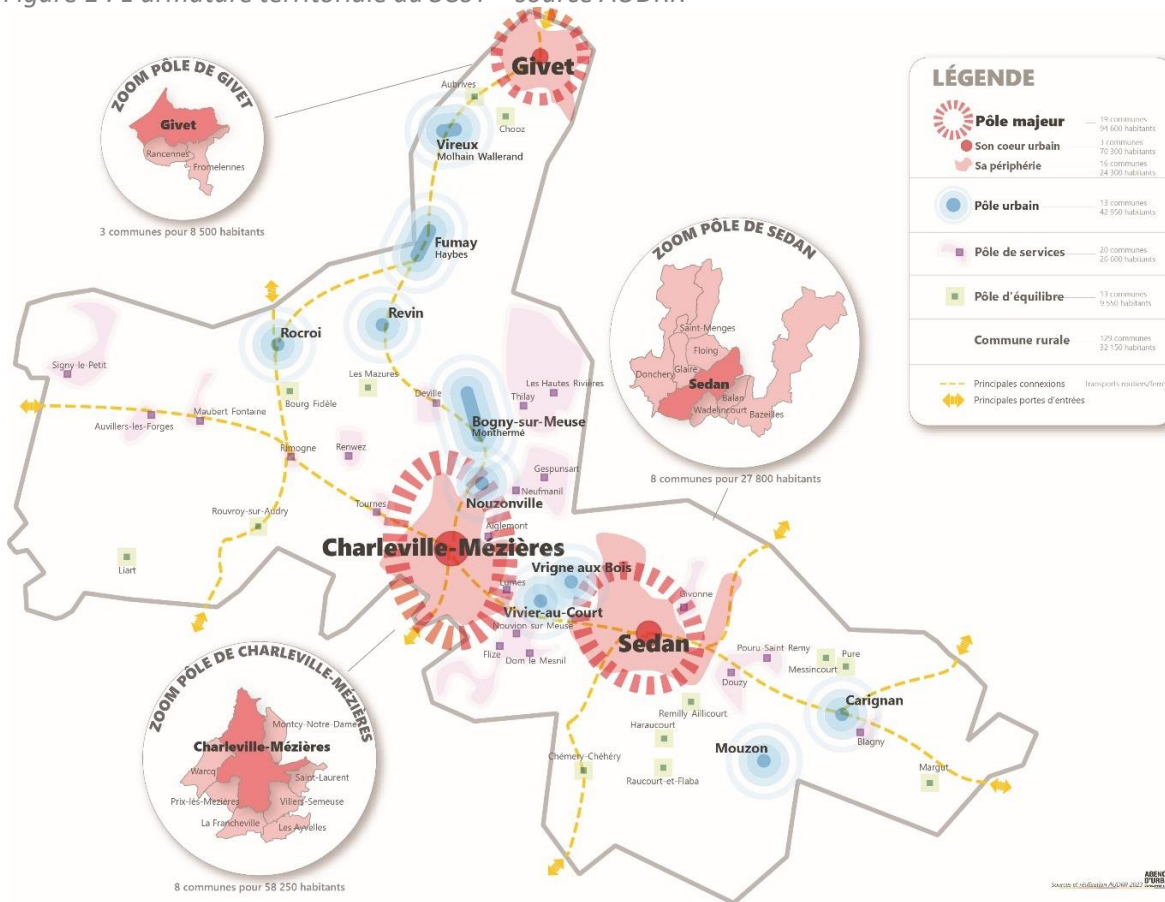
Un territoire vécu : 90% des actifs habitent et travaillent sur le territoire.

Une concentration des principaux équipements et de la population dans la vallée de la Meuse.

UN BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir les grands équilibres territoriaux

Figure 1 : L'armature territoriale du SCoT – source AUDRR



1^{ère} PARTIE



Démographie et habitat

3 grands enjeux et 10 besoins identifiés ...

*... issus du diagnostic et des ateliers de travail avec
les élus et acteurs locaux*

Un 1^{er} enjeu démographique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une baisse de population : sur la dernière période de 10 ans (2009-2019), on recense environ **13 200** personnes en moins sur le SCoT.

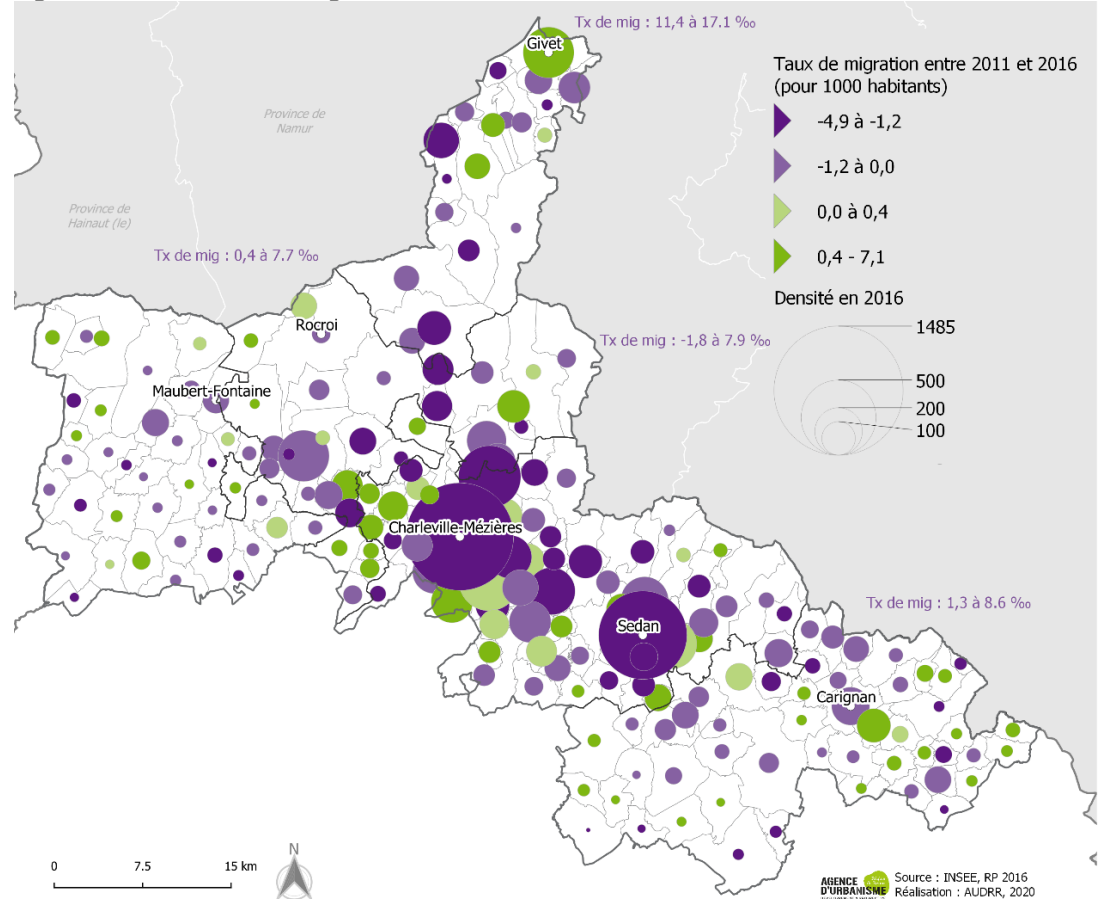
En raison d'un solde migratoire négatif d'environ 1 560 personnes/an en moyenne.

L'essentiel de cette décroissance est concentrée sur les secteurs les plus urbanisés du territoire.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Réduire le déficit migratoire pour stabiliser les effectifs de population

Figure 2 : Taux de solde migratoire entre 2011 et 2016 – source INSEE



Un 1^{er} enjeu démographique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une diminution de la construction neuve dans un contexte de crises sanitaires et Russe : entre 2013 et 2022, le nombre de logements construits est passée de **456 logements à 242**.

Un faible niveau de construction au regard de la moyenne nationale : de **2,3 à 3,3** pour 1 000 logements les secteurs.

Mais une forte demande récente et des prix qui augmentent : un nombre de ventes dans le neuf multiplié par 7 entre 2019 et 2022 et des prix qui augmentent de 26% sur la même période.

Figure 3 : Le niveau de construction neuve (2013-2022) – sources SITADEL/INSEE

	Niveau de production (construction annuelle moyenne pour 1000 logements existants)
CA Ardenne Métropole	3,3
CC Ardenne, Rives de Meuse	3,2
CC des Portes du Luxembourg	2,7
CC Ardennes Thiérache	2,6
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	2,3
SCoT Nord Ardennes	3,1
France métropolitaine	10,0

Figure 4 : Évolution des prix et du nombre de transactions entre 2017 et 2022 – Source PERVAL

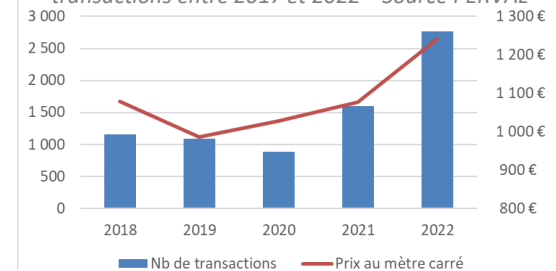
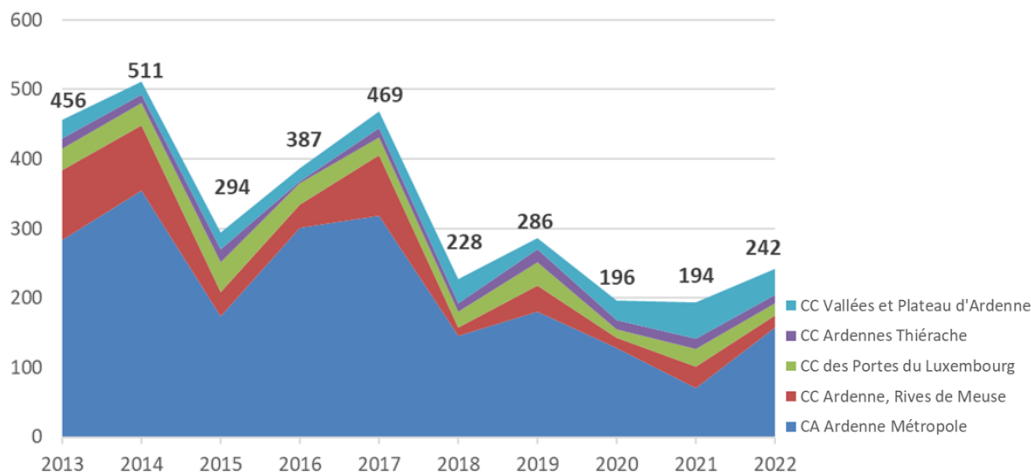


Figure 5 : Le volume de la production décennale de logements neufs (2013-2022) – source SITADEL



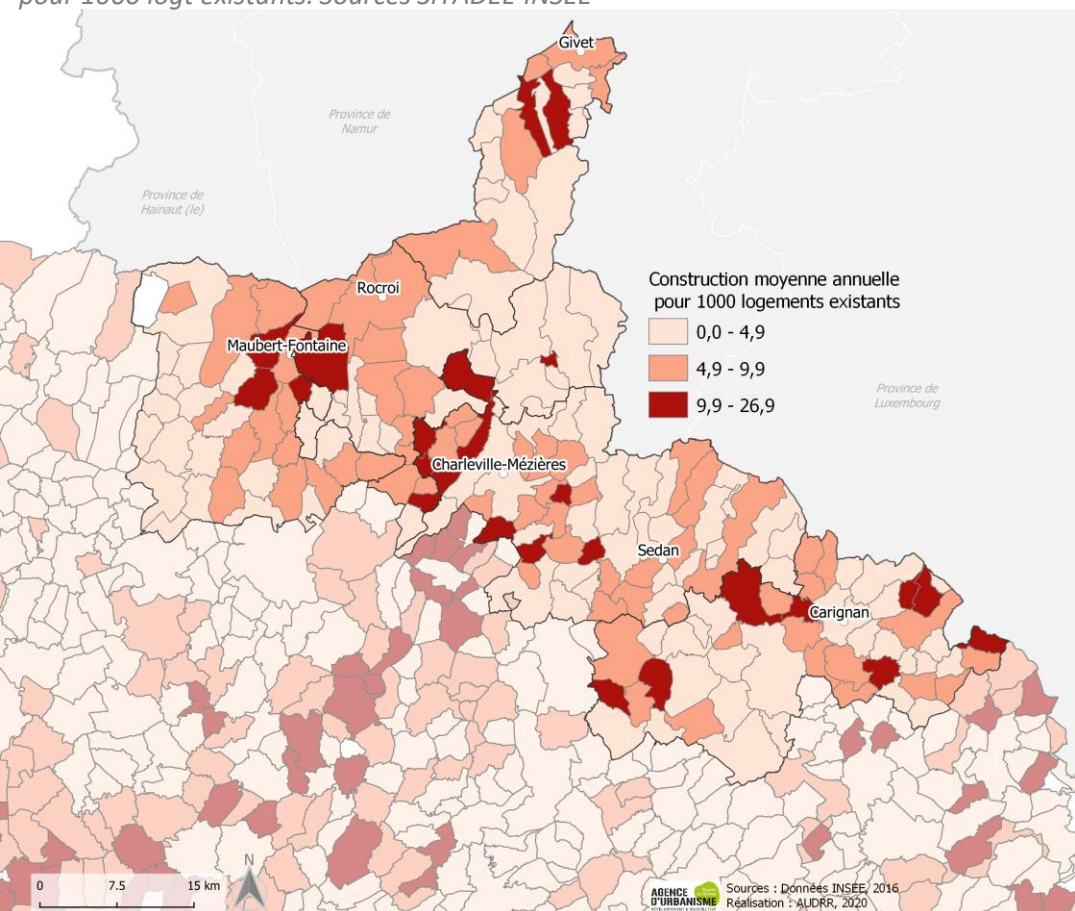
UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Dynamiser le secteur de la construction pour retenir les populations migrantes et limiter la croissance des prix

Un 1^{er} enjeu démographique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 6 : Rythme de construction neuve : construction moyenne annuelle 2008-2017 pour 1000 logt existants. Sources SITADEL-INSEE



DES CONSTATS

43% des logements ont été construits sur les principales polarités urbaines, à savoir Charleville-Mézières, Sedan, Carignan, Mouzon, Givet, Revin, Rocroi et Maubert Fontaine.

Mais le rythme de construction reste souvent plus élevé sur les secteurs plus ruraux, comme exprimé par la carte ci-contre.

Des mouvements migratoires décrits précédemment qui confirment le **départ de populations des pôles vers le rural.**

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Répartir les efforts de construction en limitant les effets de la périurbanisation

Un 2^{ème} enjeu d'action sur le parc existant

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

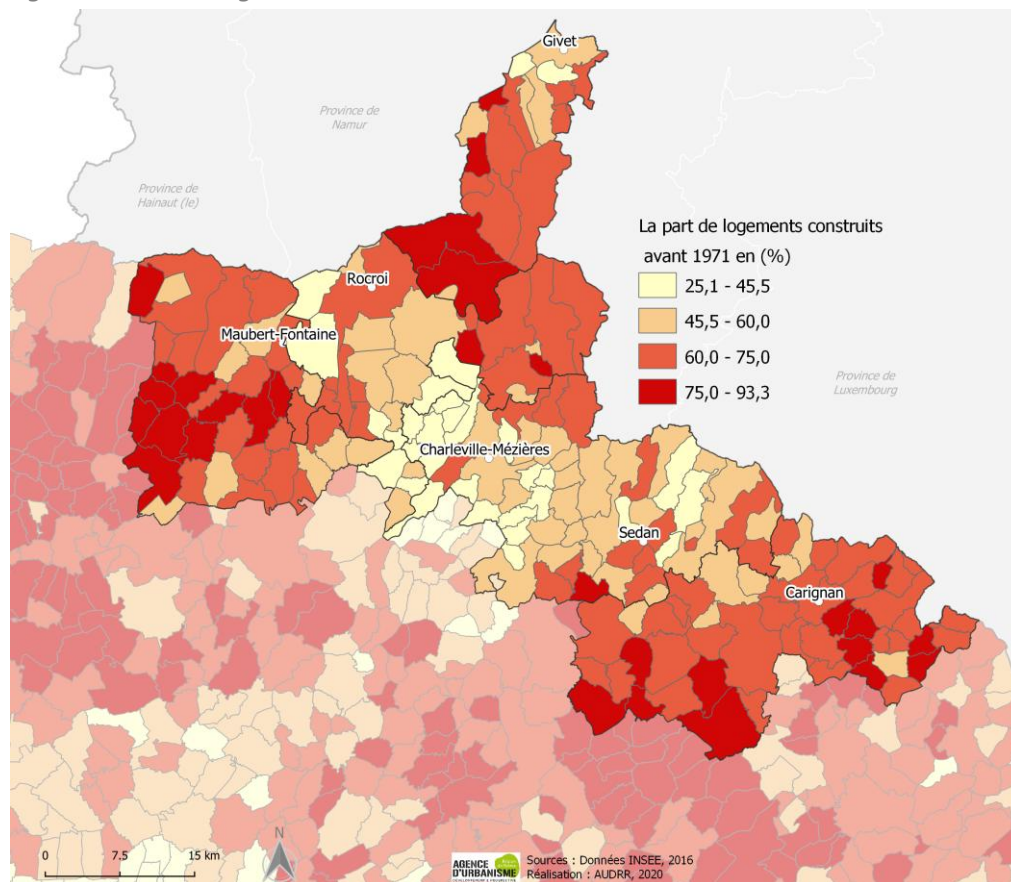
Un parc assez ancien : 60% des logements ont été construits *avant* 1971, contre seulement 45% en France métropolitaine.

Particulièrement dans le rural : plus de 75% de logements anciens dans certains espaces ruraux.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Améliorer un parc de logements encore trop énergivore

Figure 7 : Part de logements construits avant 1971 – source INSEE



Un 2^{ème} enjeu d'action sur le parc existant

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 8 : Parc Privé Potentiellement Indigne en 2015 – source DDT08

	PPPI 2015	Part du PPPI dans le parc total
CC Ardennes Thiérache	615	15%
CA Ardenne Métropole	3 222	7%
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	1 091	11%
CC Ardenne, Rives de Meuse	1 072	10%
CC des Portes du Luxembourg	880	11%
SCoT nord Ardennes	6 880	9%

DES CONSTATS

*Une partie du parc dégradée et des conditions de vie difficiles : 9% des résidences principales privées occupées sont en **situation potentielle d'indignité** selon l'ANAH.*

La Thiérache reste davantage concernée (15%).

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Réduire les situations de mal-logement

Un 2^{ème} enjeu d'action sur le parc existant

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une vacance élevée : **12%** des logements sont **vacants** (contre 8% en moyenne France métropolitaine) dont **25%** depuis plus de 5 ans (vacance structurelle), surtout parmi les logements les plus anciens.

Une croissance du phénomène : + **2 400** logements vacants entre 2014 et 2019.

Une forte dynamique de renouvellement urbain : environ **2 000** des logements construits entre 2011 et 2017 (selon FILOCOM) ont notamment servi à remplacer l'excès de logements disparus par rapport aux logements créés par restructuration.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Adapter le parc de logements à la demande actuelle à travers la poursuite du renouvellement urbain et la lutte contre la vacance structurelle

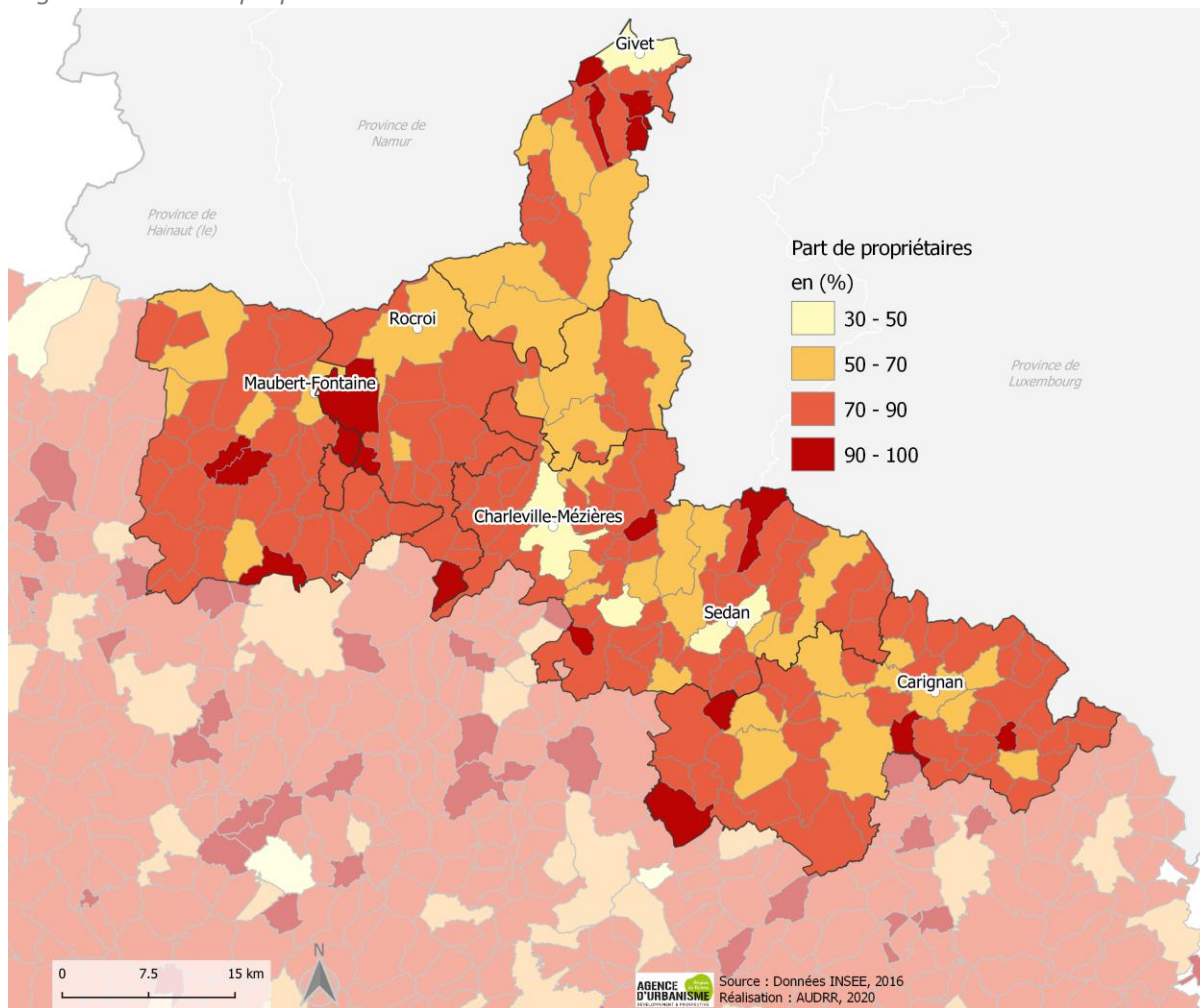
Figure 9 : La vacance en 2019 et son évolution depuis 5 ans – source INSEE

	Vacance 2019		Evolution de la vacance depuis 2014	
	Effectif	Taux	Effectif	%age
CA Ardenne Métropole	7 406	11,6%	1 825	32,7%
CC Ardenne, Rives de Meuse	2 177	14,8%	194	9,8%
CC des Portes du Luxembourg	1 168	11,4%	132	12,7%
CC Ardennes Thiérache	610	11,8%	96	18,7%
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	1 468	11,5%	153	11,6%
SCoT Nord Ardennes	12 830	12,0%	2 400	23,0%
Ardennes	16 715	11,7%	2 526	27,1%
Grand Est	272 399	9,5%	130 693	13,5%
France métropolitaine	2 885 630	8,1%	2 006 201	12,3%

Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 10 : Part de propriétaires en 2016 – source INSEE



DES CONSTATS

Encore peu de propriétaires : 56,5% de propriétaires (contre 59,6% en Grand Est), alors que l'immobilier reste assez abordable (1 200€/m² en moyenne pour une maison ancienne selon PERVAL).

Une part située entre **42%** dans les grands pôles et **70%** dans le périurbain et le rural.

Un constat à relier notamment à une **capacité d'emprunt très modérée de la population.**

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Répondre au besoin des familles, notamment d'accéder à la propriété

Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un certain déséquilibre entre l'offre et l'occupation du parc : Moins de petits logements que de petits ménages.

Plus de grands logements que de familles.

Un vieillissement de la population est en cours : 7 200 ménages de 75 ans et plus supplémentaires à l'horizon 2035.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer une offre en « petits » logements et adaptée au vieillissement d'une part de la population

Figure 11 : Les déséquilibres du parc de logements – INSEE 2016

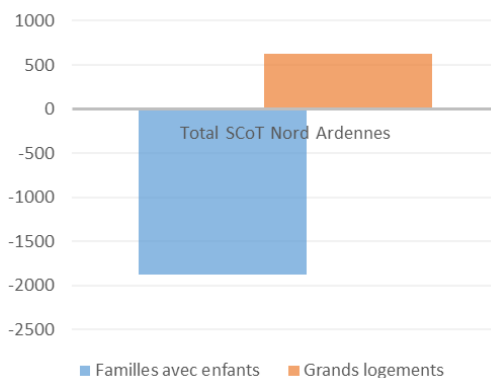
Grands logements / Grands ménages

Les familles et les grands logements – INSEE 2016

Nombre de familles avec enfant(s)* en 2016	Nombre de grands logements (T5 et plus) en 2016	Différence	Ratio
23285	40868	17183	1,7

* Ménage avec au moins un enfant

Evolution des familles et des grands logements entre 2011 et 2016 – INSEE 2016



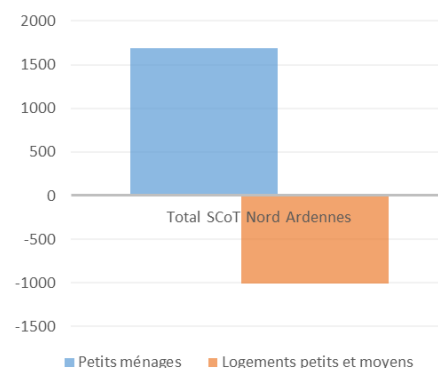
Petits logements / petits ménages

Les petits ménages et les petits logements – INSEE 2016

Nombre de petits ménages* en 2016	Nombre de petits logements (T1 à T4) en 2016	Différence	Ratio
66951	51250	-15701	0,8

* Ménage de 1 à 2 personnes

Evolution des petits ménages et des petits logements entre 2011 et 2016 – INSEE 2016



Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une part élevée de logements locatifs sociaux : **20,7%** de locataires dans le social, contre 14,7% en France.

Mais des logements concentrés sur certains secteurs : **80%** des logements locatifs sociaux se situent sur **Ardenne Métropole** (dont 80% sur Charleville et Sedan).

Un niveau de pression qui reste très faible : **moins d'1 an** pour l'obtention d'un logement social (source ANAH 2020).

Mais une demande potentielle : le **taux de pauvreté** touche plus d'1 ménage sur 5 sur la plupart des EPCI

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Garantir une mixité sociale à l'échelle du territoire

Figure 12 : Part de logements locatifs sociaux en 2018 – source RPLS

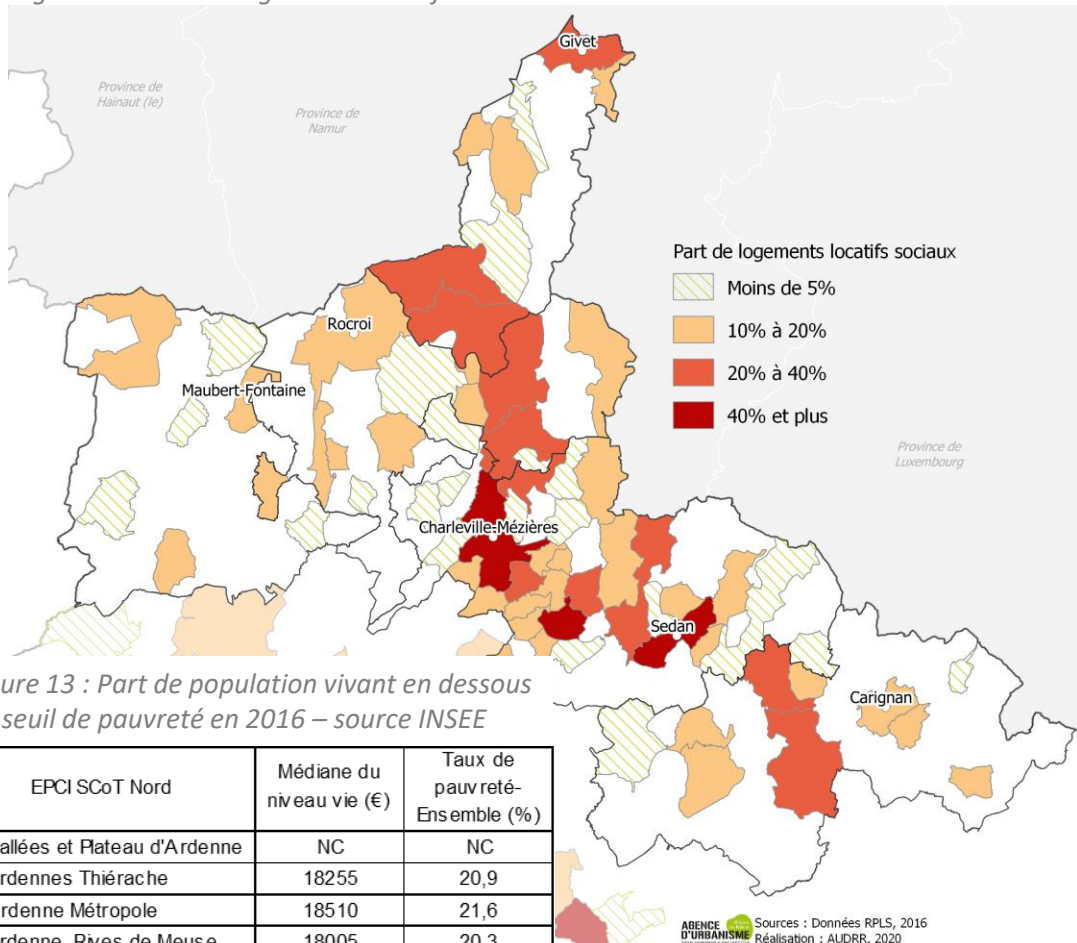


Figure 13 : Part de population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2016 – source INSEE

EPCI SCoT Nord	Médiane du niveau vie (€)	Taux de pauvreté-Ensemble (%)
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	NC	NC
CC Ardennes Thiérache	18255	20,9
CA Ardenne Métropole	18510	21,6
CC Ardenne, Rives de Meuse	18005	20,3
CC des Portes du Luxembourg	18531	18,5
Ardennes	18772	19,4
France métropolitaine	20809	14,7

Un 3^{ème} enjeu de fluidification des parcours résidentiels

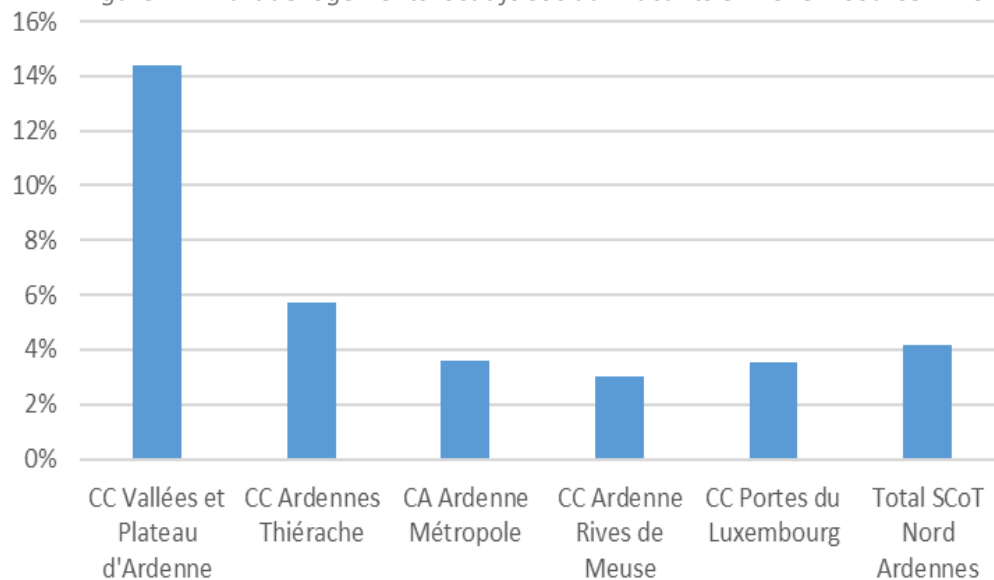
issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une vacance préoccupante dans le parc social : 4% des logements locatifs sociaux restent vacants, soit 882 logements en 2018.
(Moyenne située entre 2% et 3% au niveau national)

La CC Vallées et Plateau est particulièrement concernée : possède 5% des logements sociaux du SCoT, mais 20% des logements sociaux vacants du SCoT, pour un taux qui attend 14% du parc social de l'EPCI.

Figure 14 : Part de logements locatifs sociaux vacants en 2018 – source RPLS



UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Améliorer la qualité du parc social

2^{ème} PARTIE



Économie

3 grands enjeux et 11 besoins identifiés ...

*... issus du diagnostic et des ateliers de travail avec
les élus et acteurs locaux*

Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

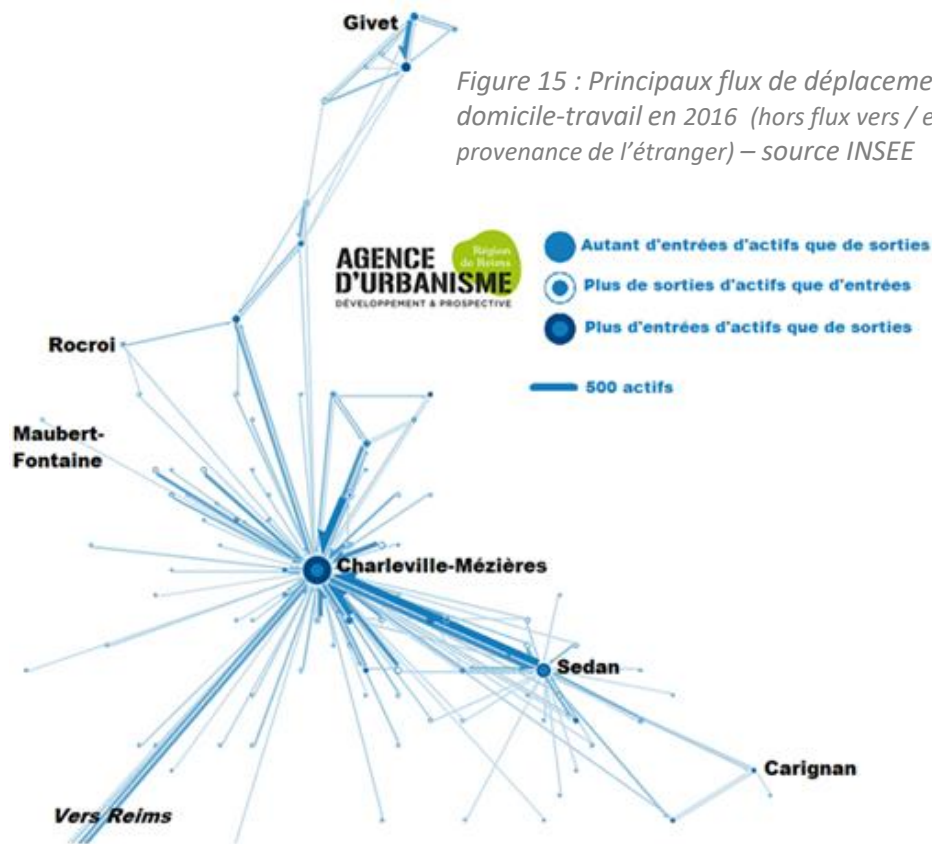
DES CONSTATS

Un territoire assez autonome : près de 90% des actifs résidents ayant un emploi travaillent dans le SCoT en 2016, ce qui limite aussi le risque d'évasion commerciale. **Les emplois proposés sur place semblent bien correspondre au profil des actifs résidents.**

Une forte contraction de l'emploi a fait suite à la crise économique de 2008 (-13,4% d'emplois salariés privés entre 2008 et 2021), principalement sur les activités productives.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Disposer de suffisamment d'emplois locaux, pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population



Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Des flux importants vers la Belgique ... : chaque jour, environ **3 500 actifs** quittent le territoire du SCoT pour aller travailler à l'étranger, dont **85%** d'entre eux en Belgique.

... et des flux en progression vers le Luxembourg.

Certains territoires plus concernés : seuls **5%** des actifs du SCoT sont transfrontaliers, mais ils représentent **17%** des actifs de la CC des Portes du Luxembourg et **10%** de la CC Ardennes Rives de Meuse.

Très peu d'étrangers viennent travailler sur le territoire du SCoT (Belges et autres) : ils ne sont que 400 actifs à venir des provinces de Namur et du Luxembourg.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Conserver les actifs transfrontaliers

Figure 16 : Les actifs du SCoT qui travaillent à l'étranger en 2016 – source INSEE

	Nombre d'actifs travaillant à l'étranger	Dont en Belgique	Dont en Luxembourg	Part des actifs travaillant à l'étranger
CA Ardenne Métropole	589	461	116	1%
CC Ardenne, Rives de Meuse	960	920	26	10%
CC Ardennes Thiérache	252	247	NS	7%
CC des Portes du Luxembourg	1 293	1 102	191	17%
CC Vallées et Plateau d'Ardenne	380	335	35	4%
SCOT Nord Ardennes	3 474	3 065	368	5%

Sources : INSEE 2016, INAMI 2020, IGSS 2020

Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

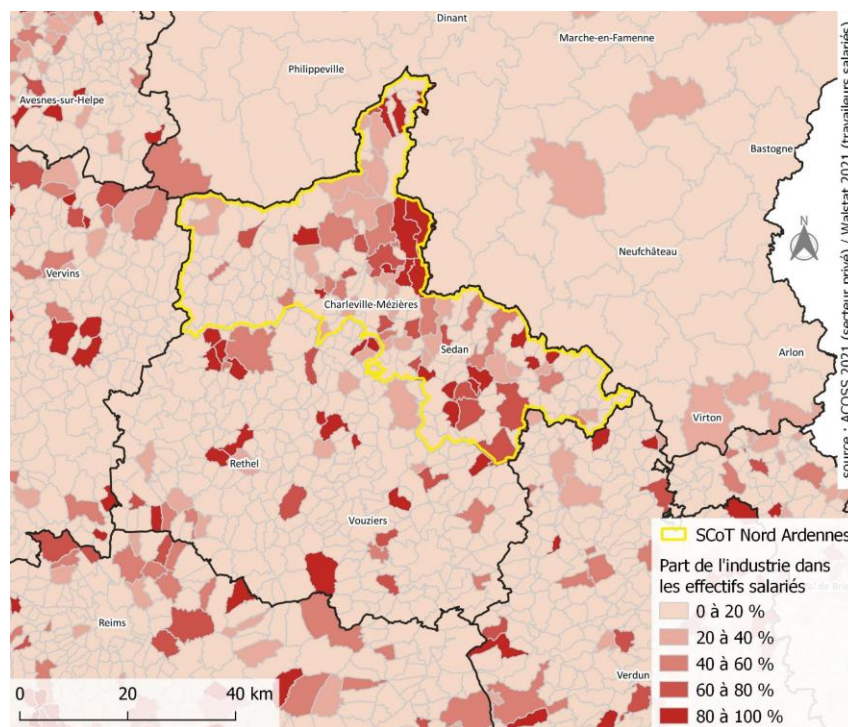
Un savoir faire industriel : le territoire profite d'une forte spécialisation industrielle, issue d'une implantation historique d'activités liées au **travail des métaux** et à **l'industrie automobile**, des secteurs en pleine mutation.

Une redynamisation des principales centralités : les principaux centres-villes du territoire (16 sur le SCoT en 2022) ont signé une **Opération de Revitalisation des Territoires** visant notamment à développer leur attractivité économique et participant à soutenir le développement de l'emploi.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir l'activité industrielle et l'attractivité des centres villes, nécessaires à l'emploi de nombreux actifs du territoire

Figure 17 : Part de l'industrie dans les effectifs salariés en 2021 – sources : ACOSS et Walstat



Un 1^{er} enjeu de maintien de l'activité

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

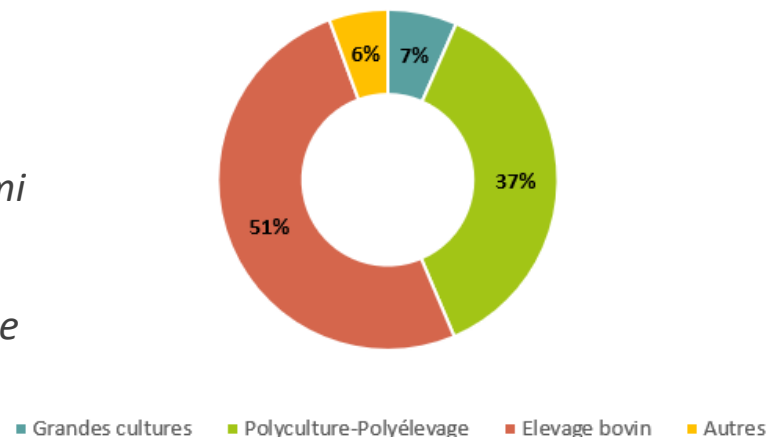
DES CONSTATS

Un secteur en difficulté : une **perte de 300 emplois** entre 2010 et 2019 a été constatée. De plus, **15%** des exploitants agricoles avaient plus de 60 ans en 2017.

Une activité agricole diverse, emprunte de l'élevage : parmi les 1 002 exploitants agricoles sur le territoire en 2017, on recense certes une **majorité d'éleveurs bovins** (51%), mais également 37% de polyculture ou de polyélevages et 13% de grandes cultures ou autres activités, dont un maillage intéressant de productions en maraichage, reflets de la richesse agricole du territoire. De plus, l'industrie agroalimentaire regroupe **plus de 850 emplois** sur le territoire soit **1,2%** de l'emploi total en 2021.

Une agriculture tournée vers l'avenir et ses habitants : avec 2 900 hectares de surfaces certifiées bio en 2017, le SCoT concentre **31% de l'agriculture biologique** du département. De plus, près de 40 structures proposent la vente en **circuits courts**, complétées d'une 50^{aine} de points de vente à la ferme. À noter qu'en 2018, plus de 850 emplois relèvent de **l'agroalimentaire**.

Figure 18 : Part d'exploitants par activité – source AGRESTE 2019



UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir les activités agricoles dans leur diversité et leurs filières, pour répondre aux besoins alimentaires locaux comme aux enjeux de développement à venir

Un 2^{ème} enjeu de maillage du territoire

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

L'artisanat, un pan de l'économie locale : un tissu de petites entreprises (90% de -5 salariés) et un poids estimé à **15%** de l'emploi local pour plus du **1/3 des établissements** du SCoT en 2017.

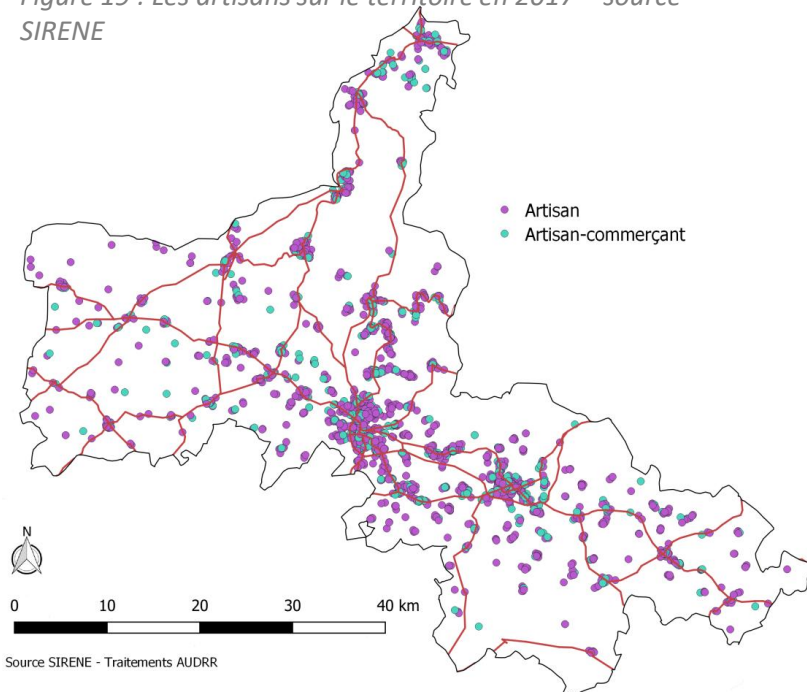
Un secteur plus résilient : entre 2010 et 2017, le secteur a perdu **2,9%** d'emplois, contre -8% tous secteurs confondus.

Un maillage favorable au maintien de la cohésion sociale et à la proximité des services :

4 000 établissements artisanaux sont répartis sur l'ensemble du territoire, en centre-ville comme en périphérie ou en Zone d'Activité, selon les activités concernées leur emprise et leurs besoins.

Quasiment chaque commune du SCoT a son artisan (seules 13 communes ne comptent aucun artisan).

Figure 19 : Les artisans sur le territoire en 2017 – source SIRENE



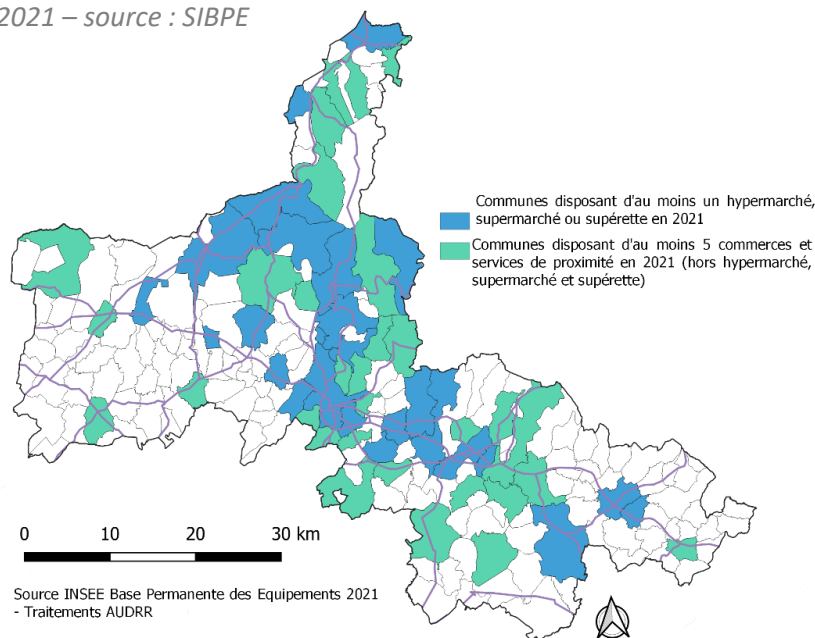
UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir un artisanat qui maille le territoire

Un 2^{ème} enjeu de maillage du territoire

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 20 : Niveau d'équipement en commerces et services de proximité en 2021 – source : SIBPE



UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Soutenir les commerces et les services, supports de proximité

DES CONSTATS

Comme pour l'artisanat, les commerces et les services maillent le territoire et contribuent au maintien de la cohésion sociale :

*1 800 établissements des commerces et de services en 2020 répartis sur la majeure partie du territoire, qui font **vivre** les centres-villes et centres-bourgs, et apportent de la **proximité** aux habitants (commerces de 1^{ère} nécessité, services, petites, moyenne et grandes surfaces etc.) et emploi environ 5 000 salariés.*

Un secteur important en difficulté : 11% des établissements du territoire exercent leur activité dans ce secteur. S'ils sont en progression depuis 2010 (+11%), le nombre d'emplois diminue (-10% entre 2010 et 2020), particulièrement dans les services de proximité.

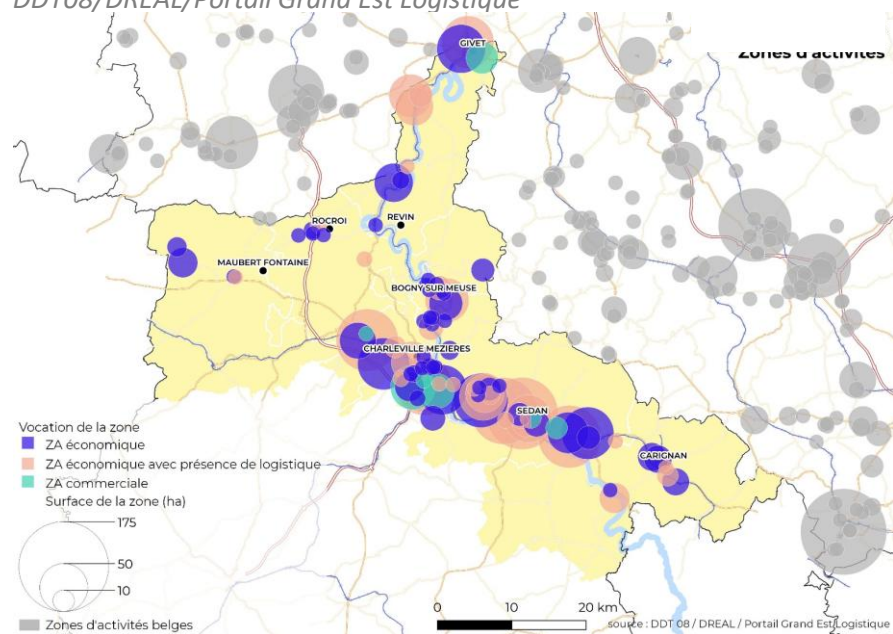
Un 2^{ème} enjeu de maillage du territoire

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

*Un territoire doté de nombreuses zones d'activités économiques qui accueillent de plus en plus d'établissements et disposent encore de foncier : plus de **65 zones d'activités** sont réparties sur l'ensemble du territoire, avec plus de **170 ha** de surfaces disponibles* en 2023. Elles accueillent **1 800 établissements** en 2022, dont le nombre est en constante augmentation depuis 2010 (22%). Leurs activités sont principalement tournées vers le commerce et les services.*

Figure 21 : Les ZAE sur le territoire en 2019 – sources : DDT08/DREAL/Portail Grand Est Logistique



***Un taux de vacance commerciale important ... :** plus de **17% des locaux commerciaux** étaient vacants en 2017 (selon la DDT08 et la DGFIP), **surtout parmi les petits commerce** (160m² en moyenne) des principaux centres-villes du territoire.*

***... et des périmètres de commercialité** dans les centres-villes qui souvent **ne correspondent plus** aux pratiques actuelles (moins d'habitants, besoin de mixité fonctionnelle etc.).*

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Lutter efficacement contre la vacance commerciale en centre ville

Un 2^{ème} enjeu de maillage du territoire

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une activité de logistique présente sur le territoire : plus de **1 600 salariés** recensés en 2021, dont plus de 900 travaillent dans le secteur de « l'acheminement des matières ».

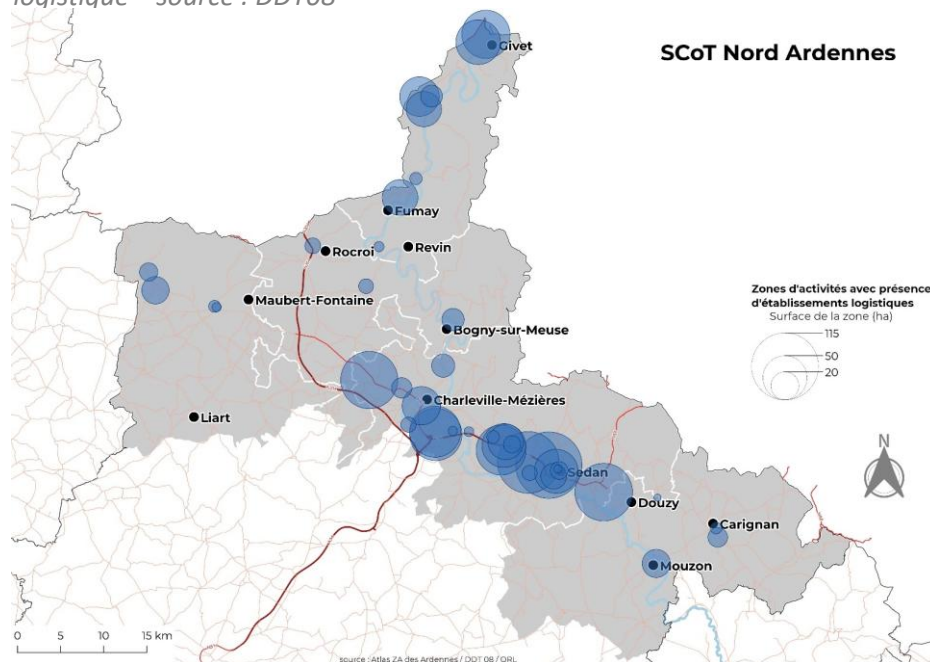
L'activité se concentre sur l'existant : **41** des 65 zones d'activités économiques recensées **accueillent des activités de logistique**, principalement situées à proximité des axes routiers structurants (A34, A304, N43 ou N58). Plus de **170ha** de surfaces disponibles* en ZA en 2023.

L'effet de l'ouverture de l'A304 reste encore modeste puisque le niveau d'activité du secteur (nombre de salariés et mises en chantiers d'entrepôts) demeure dans les standards observés sur le territoire depuis 2012.

Sources : ACOSS 2021, SDES 2021, DDT08 2013, DGFIP 2019

*cf partie 4 du diagnostic foncier sur les pratiques d'aménagement

Figure 22 : Les ZAE du territoire en 2019 qui accueillent une activité de logistique – source : DDT08



UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Poursuivre le développement de l'activité de logistique sur les ZA existantes, à proximité des principaux axes de transports

Un 3^{ème} enjeu de développement économique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

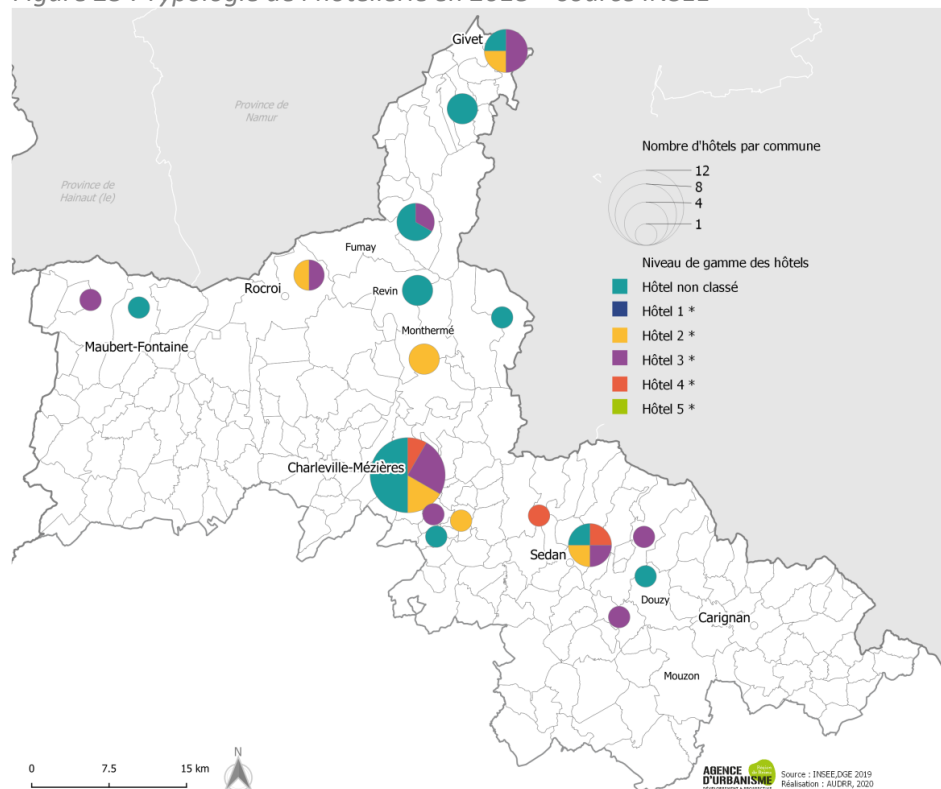
DES CONSTATS

Un secteur important pour l'ensemble du territoire : 32M€ de chiffre d'affaires en 2018, à 90% sur les activités liées à l'hébergement et 77M€ de retombées économiques en 2015, selon l'Observatoire Régional du Tourisme de La Champagne et de L'Ardenne. Une offre touristique disséminée à travers l'ensemble du territoire.

Une offre touristique bien implantée : près de 10 500 lits recensés en 2018 à travers le SCoT avec une concurrence assez faible côté Belge (parmi les plus gros « concurrents »: 3 900 lits à Bouillon et 4 800 à la La-Roche-en-Ardenne).

Une rentabilité encore limitée malgré la faible concurrence Belge : l'indice de performance et de rentabilité économique (RevPar 2018) reste inférieur au niveau national, mais augmente.

Figure 23 : Typologie de l'hôtellerie en 2018 – source INSEE



UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer l'activité touristique, un élément stratégique et fédérateur

Un 3^{ème} enjeu de développement économique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

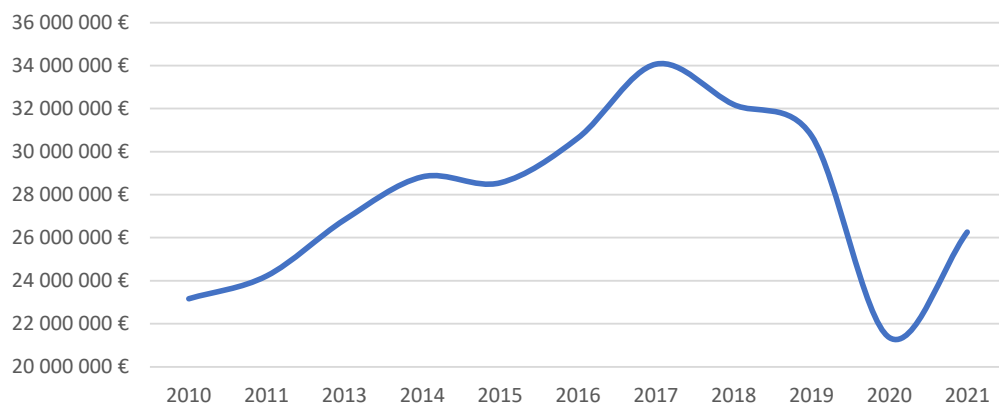
Un secteur en croissance ... : une forte progression au cours de la dernière décennie, le **chiffre d'affaire*** lié au tourisme **ayant augmenté de 33%** entre 2010 et 2019, soit de 7,5M€.

... et en redémarrage après la crise sanitaire.

Un potentiel touristique issu d'un riche patrimoine historique, culturel et naturel : fort de 5 entités paysagères singulières et de caractère (cf : partie paysage-patrimoine) le territoire dispose d'un **potentiel de développement de différents types de tourisms**, sans oublier le support patrimonial particulièrement riche, ainsi que des événements culturels d'envergure et fédérateurs (Marionnette, Cabaret Vert etc.).

Figure 24 : Evolution du chiffre d'affaire* lié au tourisme dans le SCoT (en M€) –

sources : ADT08-CCI08



UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer une activité touristique qui se démarque, à partir des spécificités du territoire

Un 3^{ème} enjeu de développement économique

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

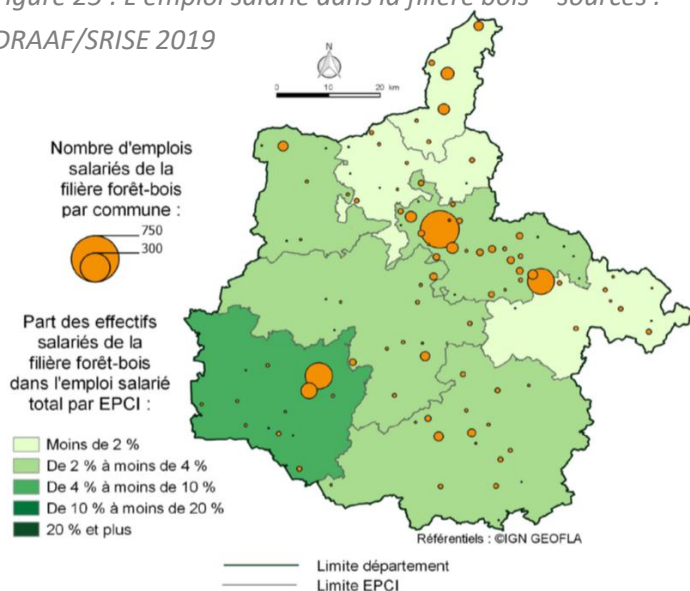
DES CONSTATS

*L'économie circulaire, une filière qui pèse lourd dans l'économie ... : environ **3 300 emplois** recensés en 2017 selon la nomenclature du CGDD.*

*... mais dont le nombre d'emplois est en diminution : près de **700 emplois** en moins depuis 2011.*

*Une filière bois conséquente : en 2019, la filière bois du SCoT Nord Ardenne regroupait la majeure partie des salariés concernés du département, à savoir près de **1 800 salariés**.*

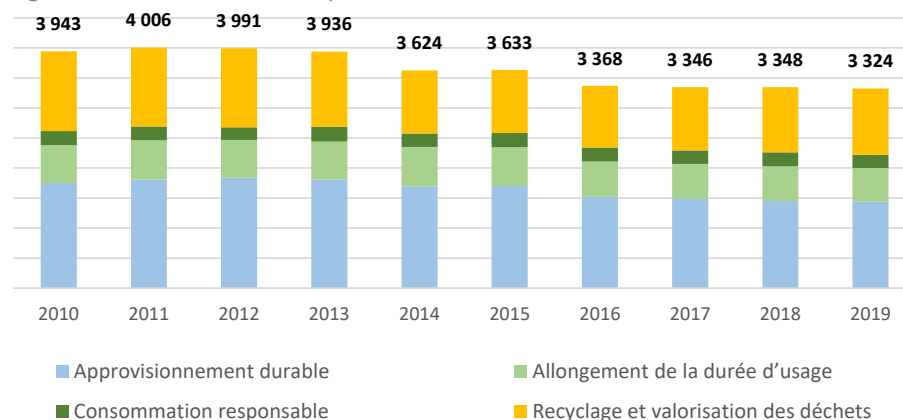
Figure 25 : L'emploi salarié dans la filière bois – sources : DRAAF/SRISE 2019



Réalisation : DRAAF Grand Est - SRISE mai 2019

Sources : INSEE, ACOSS, Commissariat Général au Développement Durable

Figure 26 : Evolution de l'emploi relevant de l'économie circulaire – sources : INSEE/ACOSS/CGDD



UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer l'économie circulaire et la filière bois

3^{ème} PARTIE



Prévisions

économiques et démographiques ...

*... issues d'un scénario de développement et des
ateliers de travail avec les élus et acteurs locaux*

Les prévisions économiques

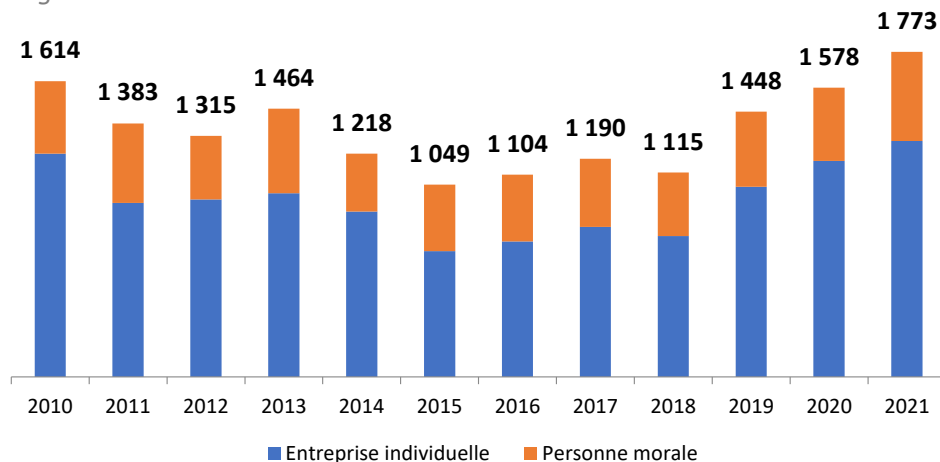
basées sur une dynamique et des tendances fortes

UNE DYNAMIQUE AU LONG COURT

La création d'entreprises : depuis 2010, **1 350 établissements sont créés en moyenne par an** sur le territoire, apportant un gain d'environ **1 200 emplois pérennes à 3 ans***.

Ainsi, **le stock d'établissements s'est nettement accru en 10 ans**, passant de moins de 12 900 unités en 2010 à plus de 15 800 en 2020.

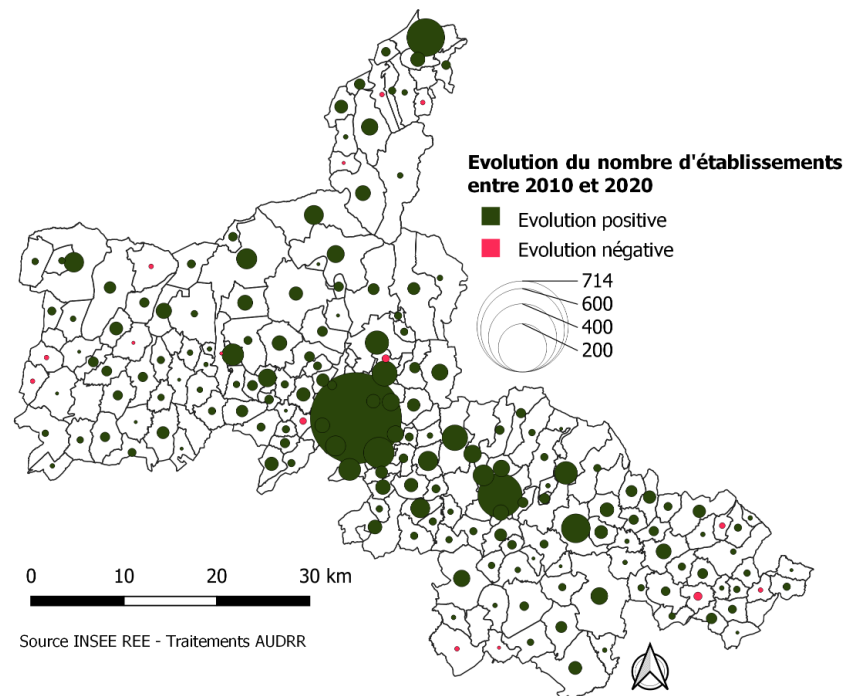
Figure 27 : Évolution du nombre de créations d'établissements – source INSEE



Sources : INSEE 2022, champ marchand hors agriculture

*estimation d'emploi réalisée en prenant en compte la taille des établissements créés dans le SCOT Nord Ardennes depuis 2010 et le taux de survie des ces établissements à 3 ans

Figure 28 : Évolution du stock d'établissements – source INSEE



Les prévisions économiques

basées sur une dynamique et des tendances fortes

DES TENDANCES FORTES

Un nombre d'emplois qui se redresse : alors que le territoire a connu une forte décrue de l'emploi au cours de la dernière décennie en raison notamment de la désindustrialisation (-8,8% entre 2010 et 2019, contre -7,7% pour le département et -3,4% pour le Grand Est), **le recul a eu tendance à ralentir au cours des dernières années**, pour observer récemment (en 2021) **une hausse de plus de 1 100 emplois** suite à la crise sanitaire.

Un taux de chômage au plus bas : la réduction continue du taux de chômage depuis 2015 sur l'ensemble des deux zones d'emploi de Charleville-Mézières et de Sedan vient conforter l'hypothèse d'une **amélioration progressive des conditions d'emploi**.

Figure 29 : Évolution de l'emploi salarié privé – source ACOSS

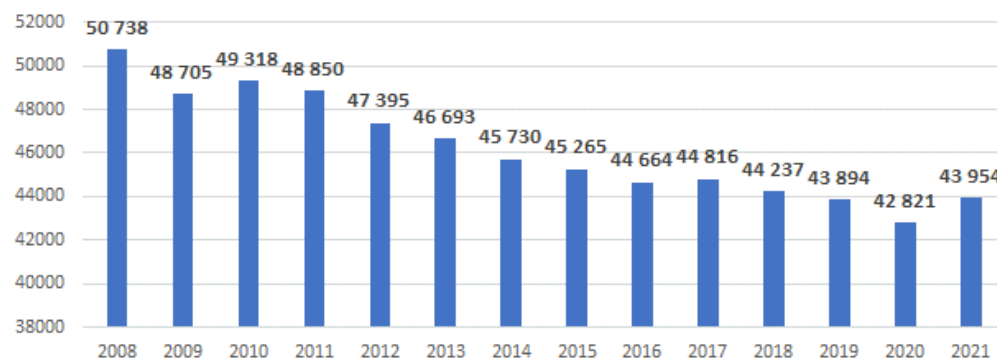
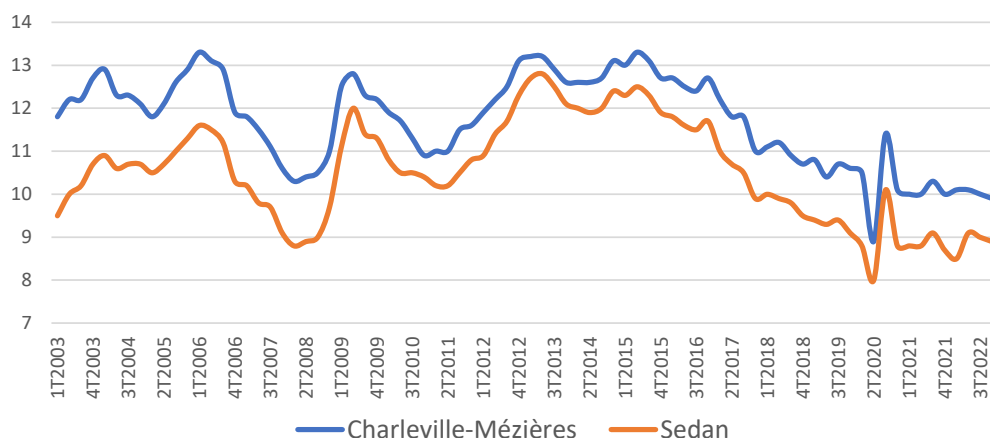


Figure 30 : Évolution du taux de chômage – source INSEE/CVS/catégories ABC



Les prévisions économiques

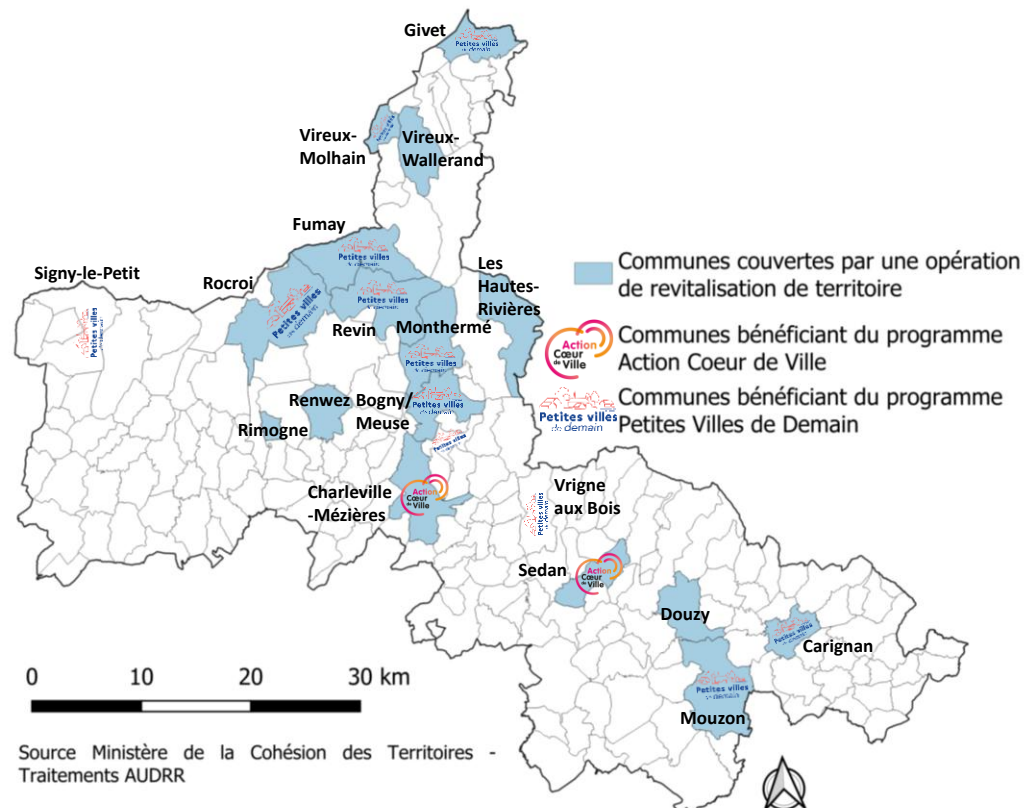
confortée par l'action des pouvoirs publics

UN FORT SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS

Des centres-villes en pleine redynamisation : 16 Opérations de Revitalisation des Territoires visent notamment à développer l'attractivité économique des principales centralités et participent à soutenir le développement de l'emploi.

Le développement du campus SupArdenne : avec pour **objectif d'atteindre les 4 000 étudiants** dans l'enseignement supérieur à horizon 2026, il s'agit de retenir 1 100 étudiants supplémentaires (2 900 étudiants en 2023).

Figure 31 : Évolution de l'emploi salarié privé – source ACOSS



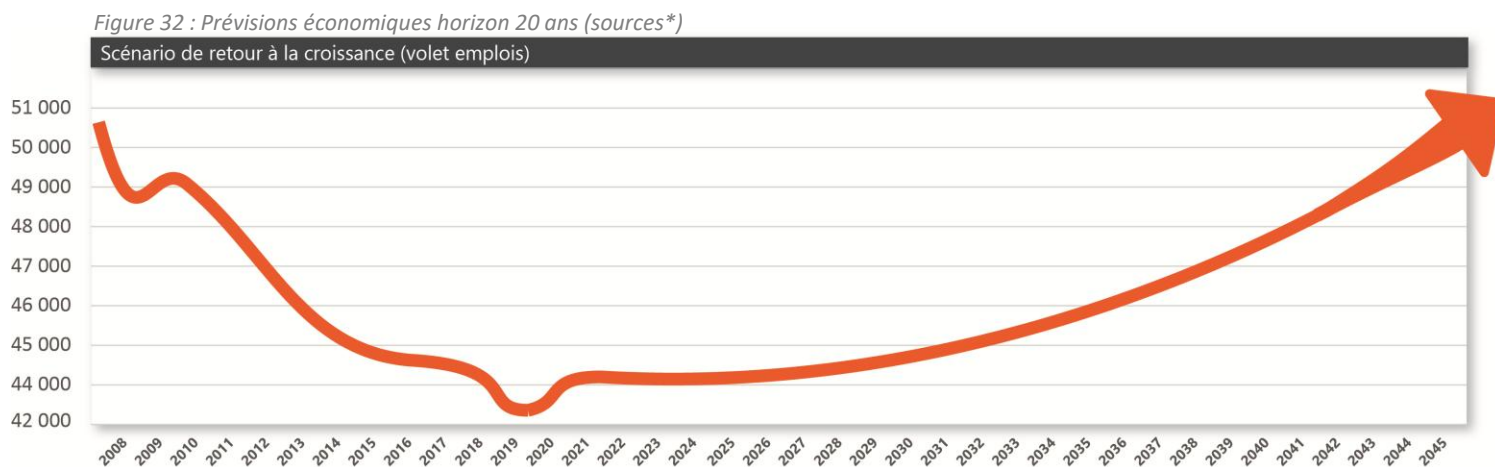
Le scénario de développement économiques

Un scénario volontariste de « retour à la croissance économique »

Une hypothèse haute envisagée par le diagnostic, supplantée par une ambition politique portée par les élus du SCoT de retour volontariste à la croissance économique

Les prévisions économiques à long terme (horizon 2045) nous autorisent, dans leurs perspectives les plus optimistes, à établir un taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié de l'ordre de +0,7%, confirmant le redémarrage de l'activité observé en 2021 et 2022. Celui-ci se traduirait par **un gain de plus de 6 600 emplois*** salariés dans le secteur privé par rapport à 2025.

Encouragée par les nombreux signaux positifs évoqués plus tôt et détaillés dans le diagnostic complet, **cette perspective théorique est supplantée par l'ambition politique de retour à la croissance économique de 1 200 emplois supplémentaires**, permettant de retrouver le niveau de population précédent l'élaboration du SCoT.



*Sources des projections : ACOSS jusqu'en 2022, projections AUDRR ensuite (en détail dans le diagnostic complet en partie 3)

À noter que ce nombre constitue un maximum, une part de ces emplois pouvant être occupée par des demandeurs d'emploi déjà installés sur le territoire.

Les prévisions démographiques

basées sur une ambition économique et des signaux positifs

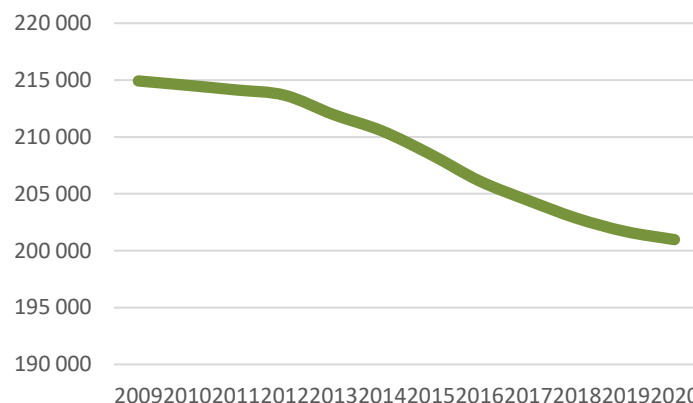
DES SIGNAUX POSITIFS

Un recensement 2020 de l'INSEE qui confirme le ralentissement du recul démographique ... : avec une population légale estimée à 200 972 au 1^{er} janvier 2020, le territoire semble s'engager sur la voie de la stabilisation démographique puisque cette décroissance annuelle de **0,35%** s'avère inférieure à la moyenne annuelle observée sur les 10 années précédentes (0,56%).

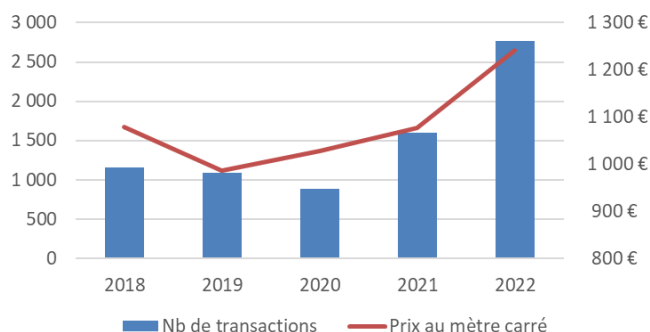
... et des signaux positifs : une stabilisation de la population sur Charleville-Mézières et **une croissance démographique notable** sur Sedan. Des **soldes migratoires devenant positifs** sur de nombreux secteurs du territoire.

Une pression sur le marché immobilier témoignant d'un regain d'attractivité : on constate une forte demande récente et des prix qui augmentent puisque le nombre de ventes dans le neuf a été **multiplié par 7** entre 2019 et 2022 et les prix ont augmenté de 26% sur la même période.

Figure 33 : Évolutions de la population au long court – source INSEE



Rappel figure 4 : Évolution des prix et du nombre de transactions entre 2017 et 2022 – Source PERVAL



Le scénario de développement démographiques

Un scénario volontariste de « retour à la croissance démographique »

L'attractivité démographique du territoire étant avant tout conditionnée à son attractivité économique, les prévisions démographiques et les besoins en logements qui en découlent ont été construits à partir du scénario de développement économique exposé précédemment.

Une hypothèse de « retour à la croissance démographique » envisagée par le diagnostic, devenue stratégie politique portée par les élus du SCoT, envisagée en 2 phases :

Stabiliser la population d'ici 10 ans et **gagner en population les 10 années suivantes** pour atteindre environ **201 400 habitants** sur le territoire à l'issue du SCoT.

Figures 34-35 : Prévisions démographiques (34 en population – 35 en ménages) à horizon 20 ans (sources*)



Ce scénario volontariste nécessite une croissance de plus de 7 800 ménages (à partir de 2025) correspondants à minima aux emplois supplémentaires ambitionnés sur le volet économique.

Une estimation des besoins en logements

pour répondre aux préoccupations du territoire et permettre le retour à la croissance démographique

Figure 36 : Les besoins en logements (sources*)



*Méthode et sources expliquées en détail dans le diagnostic complet du SCoT en partie 3.

L'approche ici évoquée n'a pas vocation à se substituer aux approches locales réalisées par les collectivités, notamment dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques locales d'urbanisme.

Le détail des différents besoins estimés qui composent la méthode de calcul ici évoquée n'a en aucun cas vocation à se substituer ou à compléter le volume global de logements nouveaux exposé dans le Document d'Orientation et d'Objectifs, réparti ensuite par niveaux d'armature territoriale et par EPCI ; le Document d'Orientation et d'Objectifs ayant pour cela prévu des orientations non chiffrées sur chaque sujet évoqué, comme le code de l'urbanisme l'y autorise.

4^{ème} PARTIE



Foncier

Les besoins en matière d'aménagement de l'espace et les pistes de densification et de renouvellement urbain identifiées dans le cadre de la gestion économe de l'espace ...

... issus du diagnostic, des prévisions économiques et démographiques et des ateliers de travail avec les élus et acteurs locaux

Retour sur les tendances passées

La consommation foncière sur la période de référence 2011 – 2020

DES CONSTATS

Un territoire occupé à l'écrasante majorité par des espaces naturels : seulement 4% d'espaces urbanisés en 2017 sur le territoire.

Après déduction de l'A304, une consommation foncière d'environ 782 hectares* entre 2011 et 2020, dédiée en majorité au résidentiel :

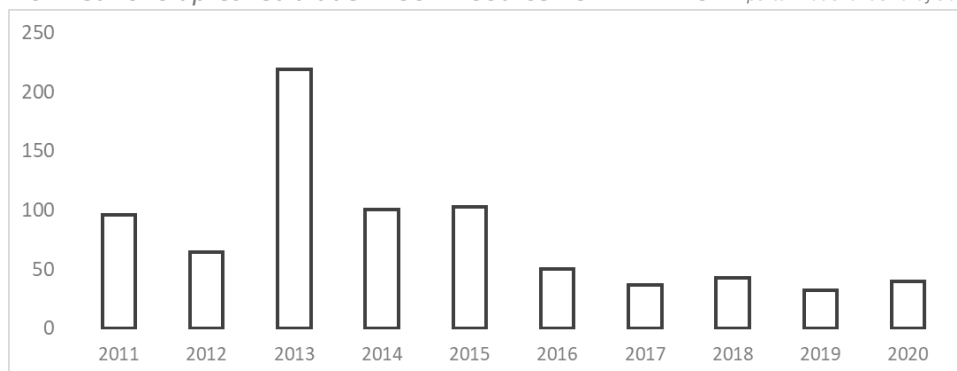
- **471 ha** dédiés au développement du résidentiel,
- **135 ha** dédiés aux besoins économiques,

Une consommation foncière concentrée sur la vallée de la Meuse à travers les principaux pôles économiques du territoire et leurs 1^{ères} couronnes.

Figure 37 : Estimation de la consommation foncière par « déterminant » entre 2011 et 2020 après retrait de l'A304 – Source : CEREMA 2024-portail national de l'artificialisation

Déterminant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Habitat	52,9	30,8	163,5	68,3	39,4	28,9	24,4	22,9	19,5	20,6	471,2
Activité	35	11,5	37,6	18,1	1,4	3,3	3,5	9,1	3,2	12,5	135,2
Mixte	1	0,2	0,7	0,6	2,1	1,6	0,2	0,1	0	0,1	6,6
Route	5,3	8,3	3,9	3,2	4	2,1	2,7	1,6	5,9	1,7	38,7
Ferré	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Non renseigné	1,5	13,8	13,1	10,1	56	14,1	5,9	8,9	3,4	4,4	131,2
Total	95,7	64,6	218,7	100,3	102,9	50	36,7	42,6	32	39,3	782,8

Figure 38 : Histogramme de la consommation foncière par « déterminant » entre 2011 et 2020 après retrait de l'A304 – Source : CEREMA 2024-portail national de l'artificialisation



*Détail du calcul et des résultats disponibles dans le diagnostic complet en partie 4 ainsi que dans « l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de schéma et la justification des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le document d'orientation et d'objectifs » du rapport de présentation

L'estimation des besoins en foncier

issue de l'observation des tendances passées

UNE LIGNE DIRECTRICE

La trajectoire zéro artificialisation nette à l'horizon 2050

En conformité avec les objectifs nationaux (loi climat et résilience) et en compatibilité avec les objectifs régionaux (SRADDET), le territoire du SCoT s'inscrit dans l'ambition de **réduction par 2 de la consommation foncière (2011-2020) entre 2021 et 2031**, de même que **l'objectif zéro artificialisation nette d'ici 2050**.

UNE ESTIMATION DÉTAILLÉE

Une enveloppe foncière à disposition pour se développer*

À partir d'une estimation de la consommation foncière à hauteur de **782 ha** sur la période de référence de 10 ans entre 2011 et 2020 (année incluse), l'enveloppe foncière à disposition entre 2021 et 2031 est ainsi évaluée à 391 ha. Cependant, la mise en œuvre du SCoT après approbation étant prévue en 2025, l'enveloppe foncière disponible à l'horizon 2031 est estimé à **235 ha** (en l'état actuel des connaissances).

*Détail du calcul et des résultats disponibles dans le diagnostic complet en partie 4 ainsi que dans « l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de schéma et la justification des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le document d'orientation et d'objectifs » du rapport de présentation

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Se donner les moyens d'atteindre l'objectif ZAN à l'horizon 2050, à travers les trajectoires de réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers *des pistes* de densification et de renouvellement urbain

L'OPPORTUNITÉ DU RECYCLAGE ET DE LA RENATURATION

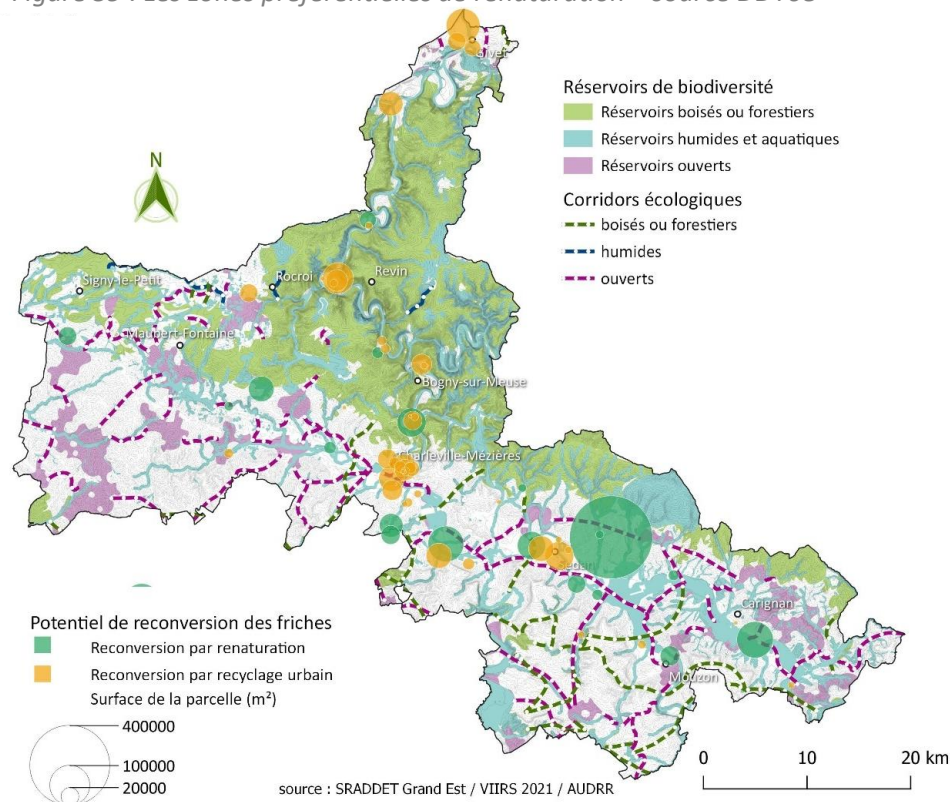
Un fort potentiel foncier mobilisable au sein de friches : 65 friches industrielles recensées par la DDT08 en 2020 (voir carte ci-contre), à travers un potentiel de **160 ha**, principalement situées dans la vallée de la Meuse dont **70 ha** pour du renouvellement urbain.

Une estimation du niveau de pollution : environ **80% des sites pollués** (22) ou susceptibles de l'être (29) selon France Stratégie.

Une opportunité à renaturer les friches en fonction de leur localisation sous certaines conditions : **90 ha** de friches sont identifiés comme offrant un potentiel de renaturation intéressant sur le territoire comme de nombreux espaces situés aux seins des différents milieux retenus dans la Trame Verte et Bleue.

Un potentiel complémentaire de réemploi ou de renaturation parmi les friches agricoles.

Figure 39 : Les zones préférentielles de renaturation – source DDT08



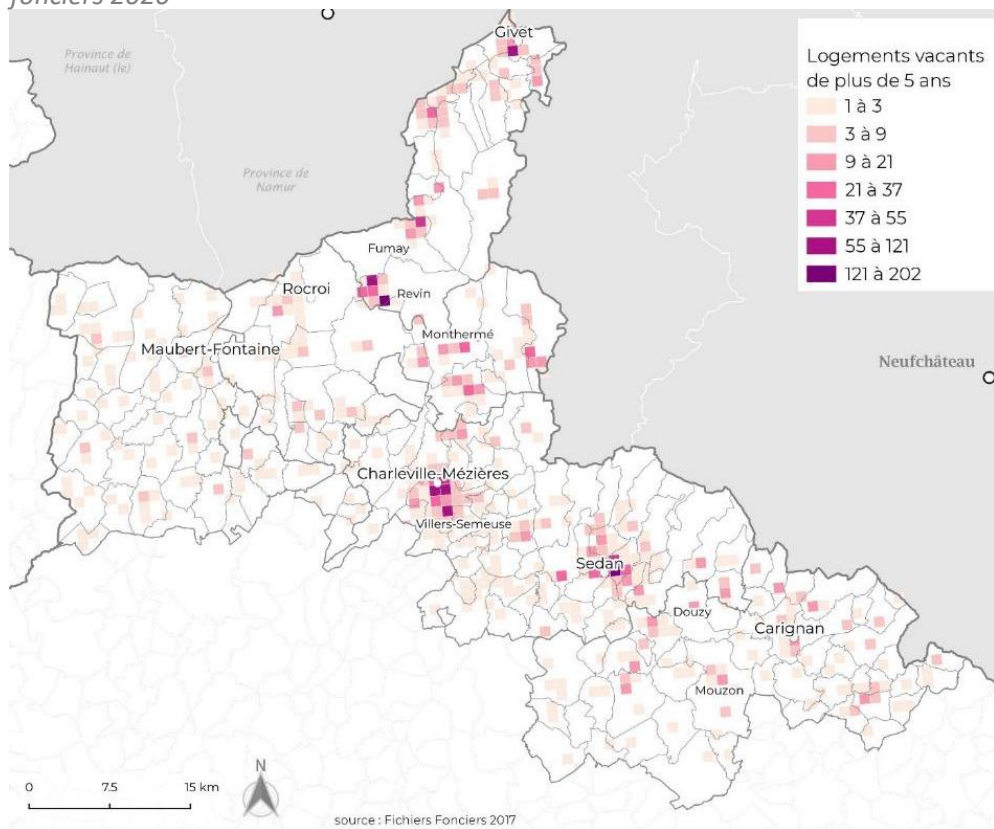
UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Mobiliser le potentiel foncier des friches et encourager la renaturation

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers des pistes de densification et de renouvellement urbain

Figure 40 : La vacance structurelle dans le parc de logements – Source : fichiers fonciers 2020



UN POTENTIEL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

*Un potentiel dans la vacance résidentielle : près de 13 000 logements vacants, donc plus de **3 100** logements en situation de vacance structurelle (vacants depuis plus de 5 ans) en 2020.*

*Un potentiel dans la vacance d'activité et dans le commerce de centre-ville : **11%** de locaux d'activités vacants en 2020 et **17%** de vacance commerciale en 2017.*

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Exploiter le parc vacant lorsqu'il est mobilisable ou reconvertible

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers *des pistes de densification et de renouvellement urbain*

UN POTENTIEL DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE DENSIFICATION

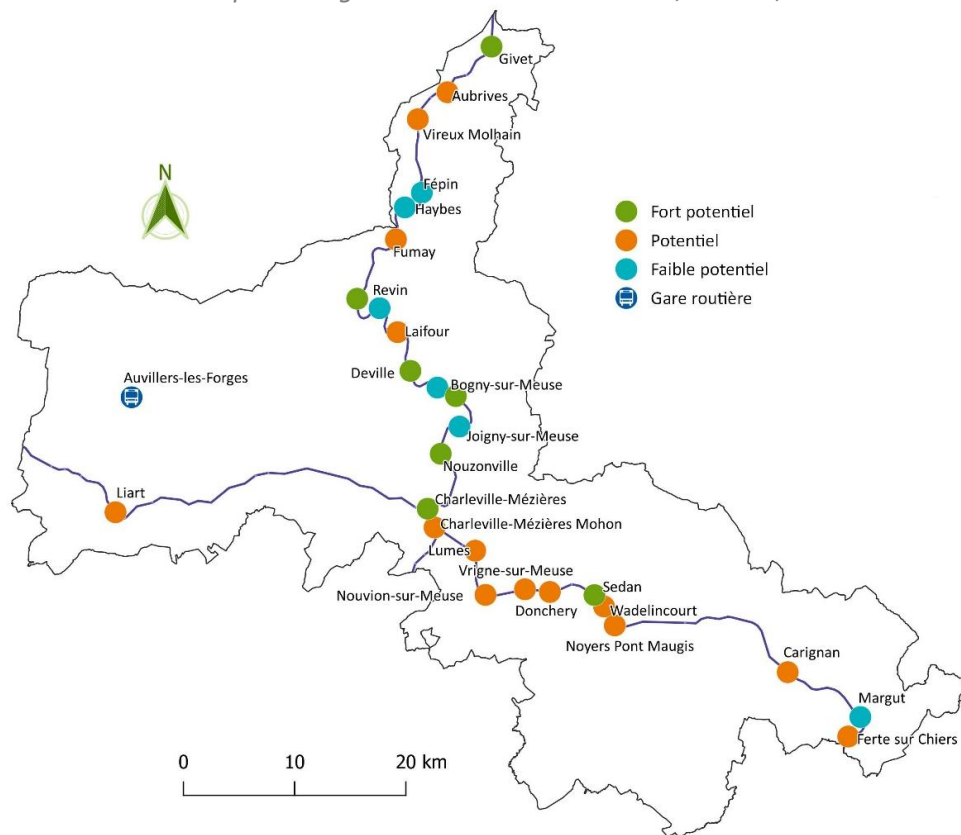
7 quartiers gares offrent **de bonnes dispositions** pour accueillir de futurs projets d'aménagements.

Une redynamisation des principales centralités du territoire en cours via les 16 ORT recensées plus tôt dans ce diagnostic.

UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Se développer dans les quartiers gares lorsque c'est possible

Figure 41 : Potentiel de mobilisation, de mutation du foncier et de densification urbaine dans les quartiers gares en 2023 – source SRCE, AUDRR, DDT08



source : SRCE Grand Est / AUDRR / DDT-08

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers *des pistes* de densification et de renouvellement urbain

UN 5^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Se développer dans les zones d'activités existantes lorsque c'est possible

UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DANS L'EXISTANT

*Plus de 65 Zones d'Activités recensées à travers le territoire du SCoT, avec plus de **170 ha** d'espaces encore disponibles en 2023 comme évoqué plus tôt dans ce diagnostic.*

Figure 42 : Foncier encore disponible en ZA* – source AUDRR 2023

EPCI	Nombre de zones	Surface des zones d'activités	Surface disponible
Ardenne Métropole	27	741 ha	87 ha
Portes du Luxembourg	14	227 ha	43 ha
Ardennes Rives de Meuse	9	143 ha	32 ha
Vallée et plateaux d'Ardennes	10	134 ha	10 ha
Ardennes Thiérache	9	44 ha	Non renseignée

Sources : AUDRR, sondage EPCI 2023

*Les petites zones artisanales, zones en projet et certaines de gestion privée ne sont pas comptées.

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers *des pistes de densification et de renouvellement urbain*

UNE TENDANCE

Une tendance récente à la réduction de l'espace consommé par les logements individuels, signe d'un changement : entre 2000 et 2020, la taille moyenne des parcelles **a diminué de 150m²** (812m² entre 2010 et 2020), **et le nombre moyen de logements à l'ha a augmenté** en conséquence, passant de 10,1 entre 2000 et 2010 à 12,3 entre 2010 et 2020.

De plus en plus de logements collectifs : 1 837 logements collectifs construits entre 2010 et 2020, soit près de 60% d'augmentation par rapport à la décennie précédente. On recense également **2 fois plus de logements collectifs à l'ha** entre les 2 périodes évoquées.

Figure 43 : Densité résidentielle des logements individuels par période de construction – Source : Fichiers fonciers 2020

Périodes de constructions	Nombre de maisons construites	Besoins fonciers par logement (m ²)	Surface plancher moyenne (m ²)	Logements à l'hectare (net)
2010-2020	3 417	812,42	114,13	12,3
2000-2010	5 000	993,43	115,46	10,1
1990-2000	3 165	962,07	109,90	10,4
1980-1990	6 913	899,45	101,62	11,1
1970-1980	7 382	987,52	99,80	10,1
1960-1970	5 737	663,88	88,23	15,1
Toutes périodes	68 473	642,99	100,01	15,6

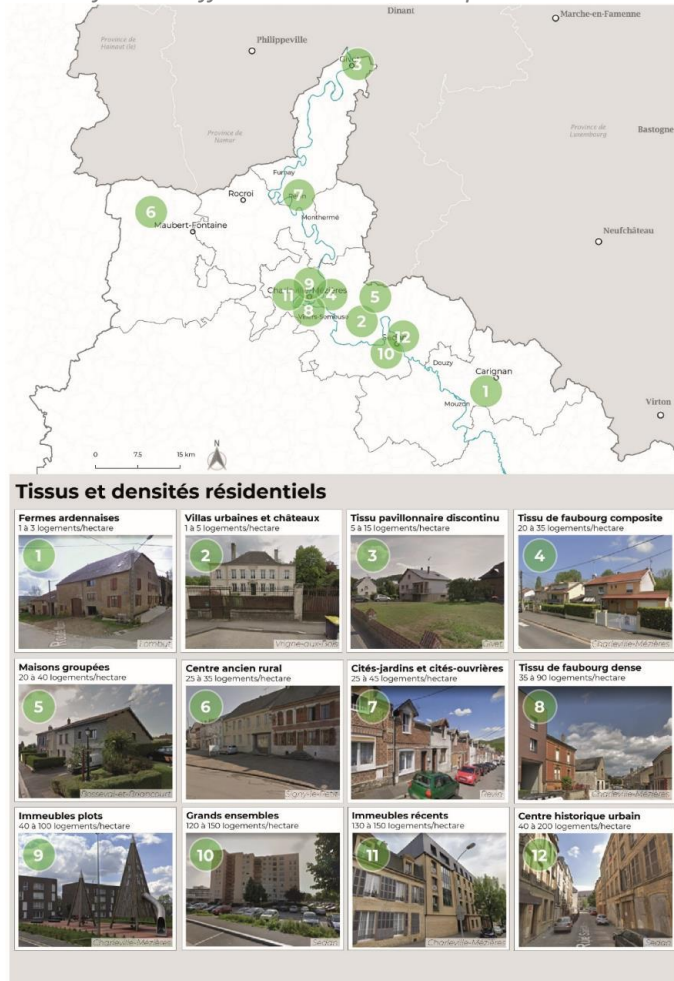
UN 6^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Poursuivre l'effort de densification dans les nouvelles opérations de logements et répondre aux nouveaux modes de vie des ménages

Un enjeu de gestion économe de l'espace

traduit à travers des pistes de densification et de renouvellement urbain

Figure 44 : Synthèse des exemples choisis dans les fiches techniques pour identifier les différents tissus urbains présents sur le territoire



LES SPÉCIFICITÉS DE L'EXISTANT

Certains tissus urbains présentent de **bonnes dispositions à la densification** à venir, que ce soit dans le tissu historique ancien ou de faubourg.

Un potentiel en entrées de villes avec des enjeux paysagers, urbains, architecturaux, d'images et d'usages.

UN 7^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Densifier les tissus urbains existants lorsque c'est possible, en harmonie avec leur diversité et leurs spécificités locales

5^{ème} PARTIE



Mobilité et équipements

Les besoins identifiés en matière de mobilité,
d'équipements et de maîtrise des flux de
personnes

2 grands enjeux et 7 besoins identifiés ...

*... issus du diagnostic et des ateliers de travail avec
les élus et acteurs locaux*

Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un territoire qui, de part sa morphologie, reste dépendant de la voiture : les **secteurs les plus excentrés** de ce territoire particulièrement étendu, au nombreuses zones rurales, présentent des taux de motorisation conséquents.

Une part modale qui continue de croître : elle passe de 78% des déplacements pendulaires en 2006 à **82%** en 2016.

La pratique du covoiturage encore peu accompagnée : seulement 2 aires officielles de covoiturage recensées sur le territoire.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Contenir le développement du recours à la voiture individuelle

Figure 45 : Taux de motorisation par commune en 2016 – source INSEE

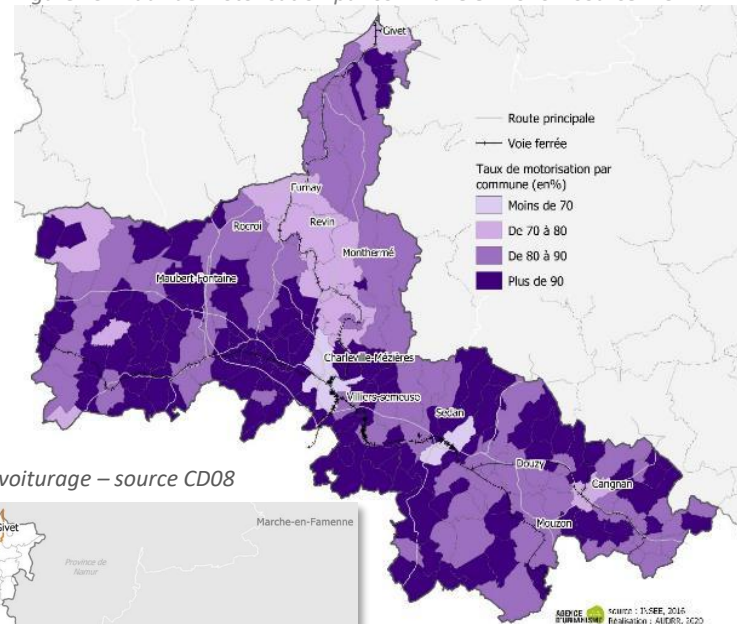
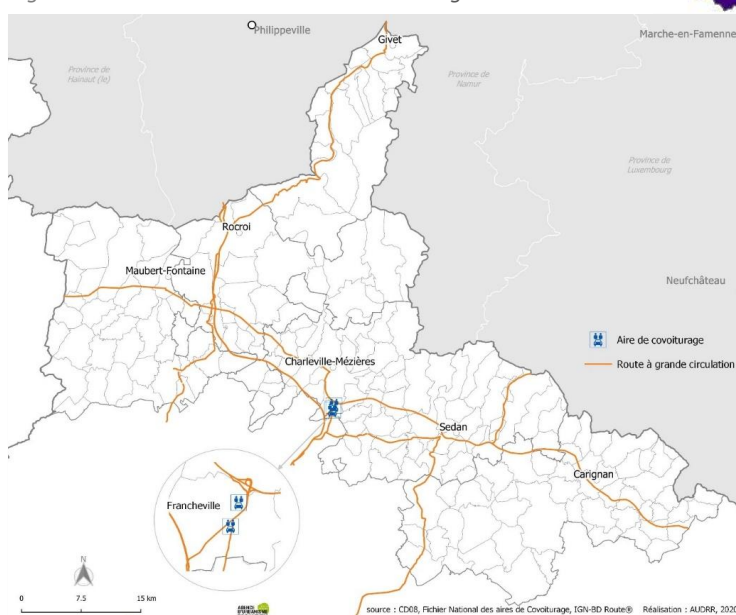


Figure 46 : Localisation des aires de covoiturage – source CD08



Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un réseau important de solutions alternatives et décarbonées en contrepartie : en complément du réseaux de transports en communs déployé sur Ardenne Métropole, ou des taxis à la carte sur la CC Ardenne Rives de Meuse (et des différents dispositifs solidaires), le territoire dispose d'un **maillage complet de bornes électriques**, en cours de développement.

Mais la circulation reste importante sur certains axes : plus de 50% des actifs de la CCVPA, de la CCAT et de la CCPL se déplacent tous les jours vers un autre EPCI pour travailler.

Pas de coordination entre EPCI : si certains EPCI disposent d'une politique de mobilité et que la majorité d'entre eux ont pris cette compétence, il n'existe pas encore de coordination entre les EPCI du territoire.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Faciliter le recours aux mobilités alternatives à travers le périmètre du SCoT

Figure 47 : Localisation prévisionnelle des bornes de recharge électrique – Sources : FDEA/AM 2023

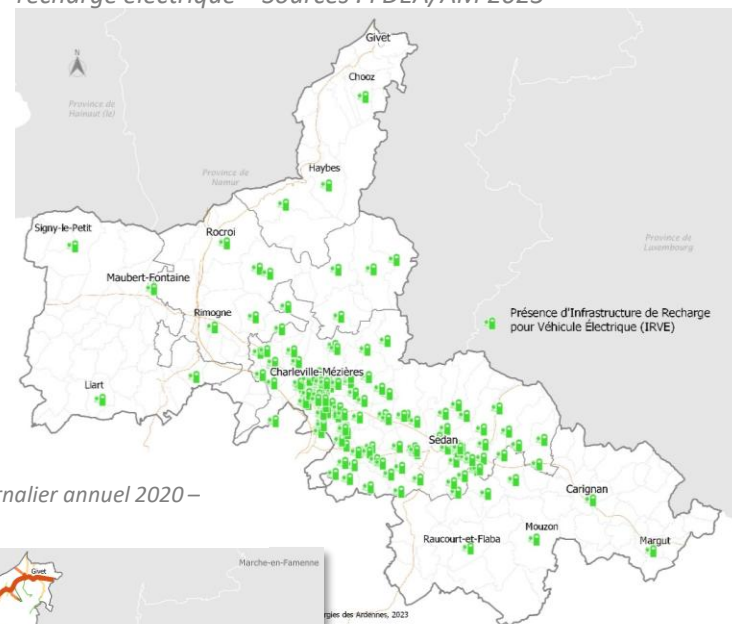
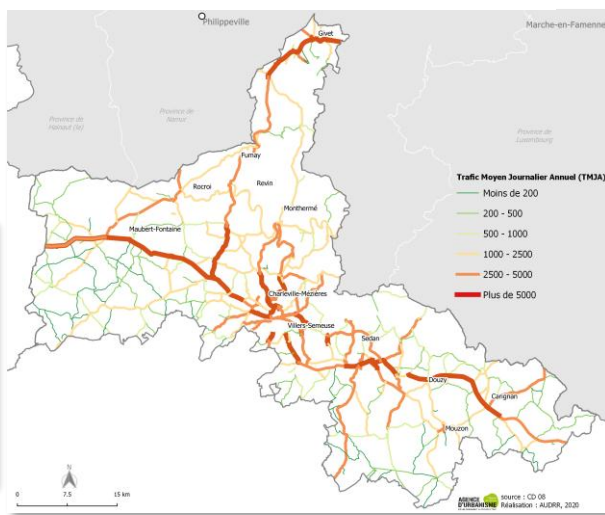


Figure 48 : Trafic moyen journalier annuel 2020 – source : CD08



Sources : FDEA 2023,
Ardenne Métropole 2023,
CD08 2020

Le 1^{er} enjeu des mobilités au quotidien

issu de 3 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Une offre développée et pertinente : 2 gares TGV, 21 gares TER et haltes ferroviaires, principalement le long de la Meuse, où se trouve la majorité des habitants (110 000 hab, soit 60% de la population).

Une diminution de la fréquentation dans la majorité des gares du territoire sur le période observée (2015-2018), mais l'adoption d'un **cadencement** depuis fin 2019 vise à l'améliorer.

Une offre intermodale encore limitée sur certains secteurs du territoire.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Encourager le recours à un réseau ferré qui maille le territoire

Source des constats : Open Data SNCF 2018,
INSEE 2016, RDТА, AM, TAC 2023

Figure 49 : Fréquentation des gares entre 2015 et 2018 – Source : SNCF

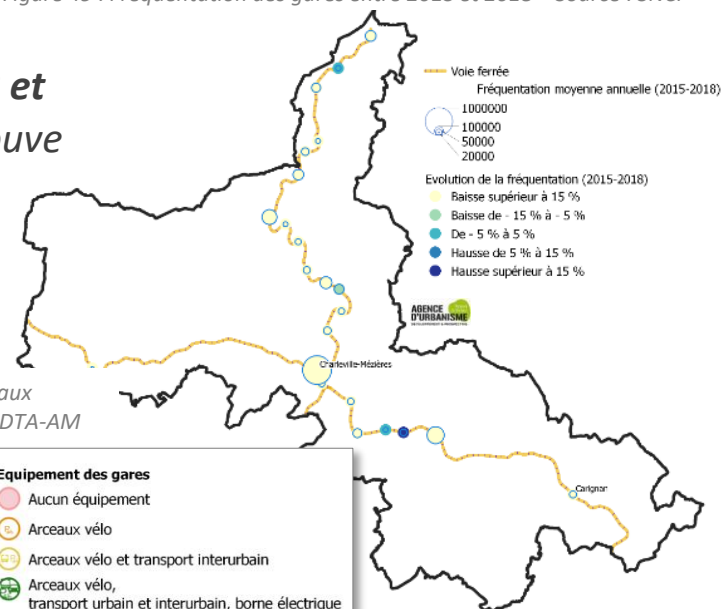
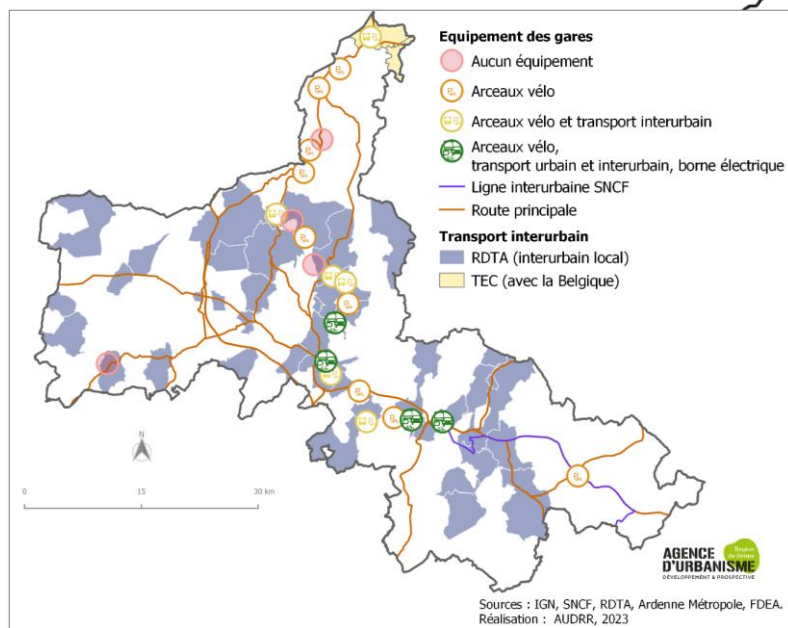


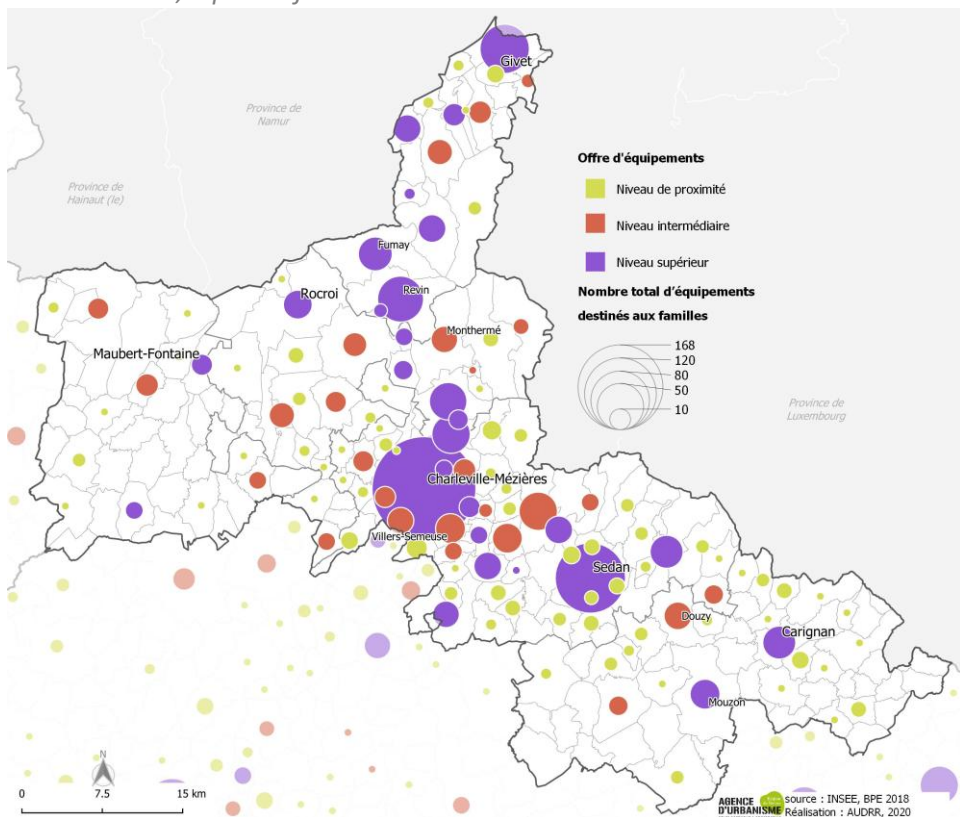
Figure 50 : Les aménagements intermodaux aux abords des gares en 2023 – Sources : SNCF-RDTA-AM



Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 51 : Exemple de l'offre d'équipements destinée aux familles en 2018 –
Source : INSEE, « panier famille* »



DES CONSTATS

Une bonne accessibilité à la plupart des équipements destinés aux familles : plus de 400 équipements disséminés sur le territoire, pour un taux d'équipement de proximité de 14,6/1 000 familles, largement supérieur aux moyennes régionale et nationale.

Et une bonne accessibilité aux équipements de proximité destinés aux séniors : 1 046 équipements de proximité pour un taux de 18,8/1 000 séniors, supérieur aux moyennes régionale et nationale.

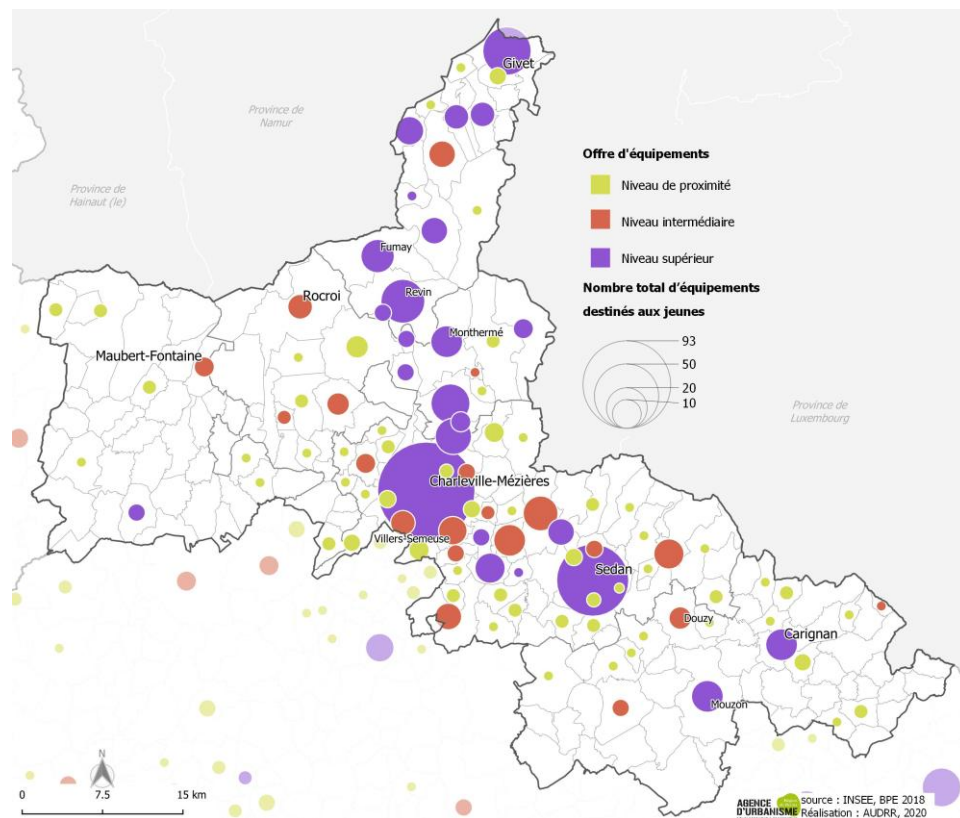
UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir la bonne accessibilité des équipements destinés aux familles comme au séniors

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 52 : Exemple de l'offre d'équipements destinée aux jeunes en 2018 –
Source : INSEE, « panier jeunes* »



DES CONSTATS

Un niveau d'équipement élevé pour les jeunes et la présence du campus Sup Ardenne : quelque soit le type et le niveau de rayonnement de l'équipement, le territoire profite d'un **taux plus élevé** qu'en moyenne sur le reste de la Région Grand Est ou de la France.

Le développement du campus SupArdenne : avec pour **objectif d'atteindre les 4 000 étudiants** dans l'enseignement supérieur à horizon 2026, il s'agit de retenir 1 100 étudiants supplémentaires (2 900 étudiants en 2023) comme évoqué plus tôt dans ce diagnostic.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir la bonne accessibilité des équipements destinés aux jeunes et conforter les équipements structurants

Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un bon accès à la culture et à ses équipements sur l'ensemble du territoire : 2 localités multiculturelles à Sedan et Charleville-Mézières, des secteurs à rayonnement local (Givet et Mouzon), et des sites à rayonnement local sur d'autres communes.

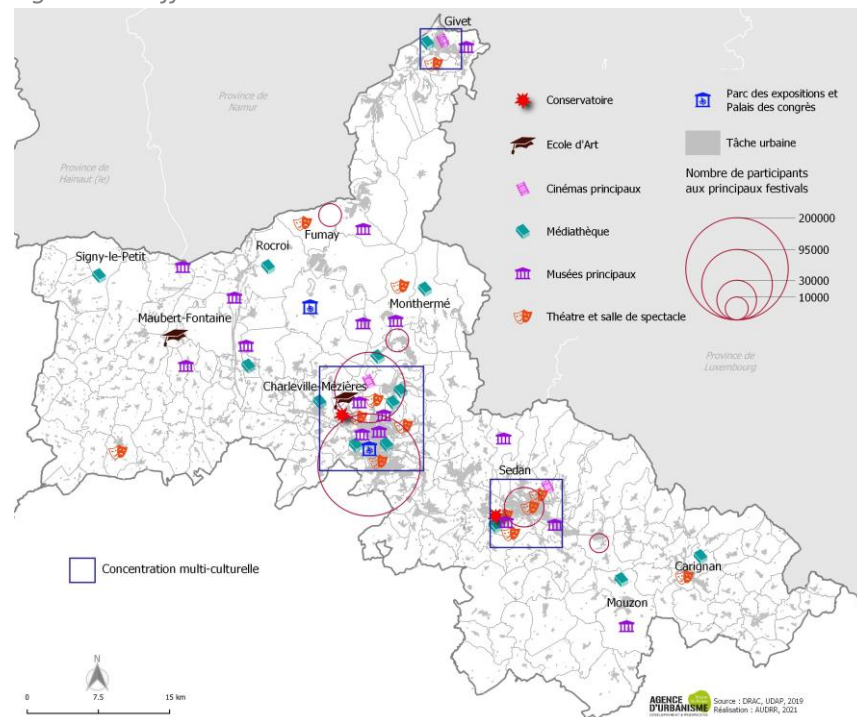
Un rayonnement culturel qui dépasse le territoire : certains équipements et l'offre immatérielle ont un rayonnement qui dépasse le territoire.

Un moteur pour l'attractivité, l'identité et l'économie, qui permet de garantir la pérennité des équipements présents et donc leur accessibilité aux habitants.

UN 3^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir la bonne accessibilité de l'offre culturelle et soutenir le développement de son rayonnement

Figure 53 : Offre culturelle en 2019 – Source : DRAC



Le 2^{ème} enjeu des conditions de vie

issu de 4 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un accès satisfaisant aux équipements de santé de proximité, notamment grâce aux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles : 774 professionnels de santé pour une densité médicale de 3,79/1000 habitants, équivalent aux moyennes régionale et nationale.

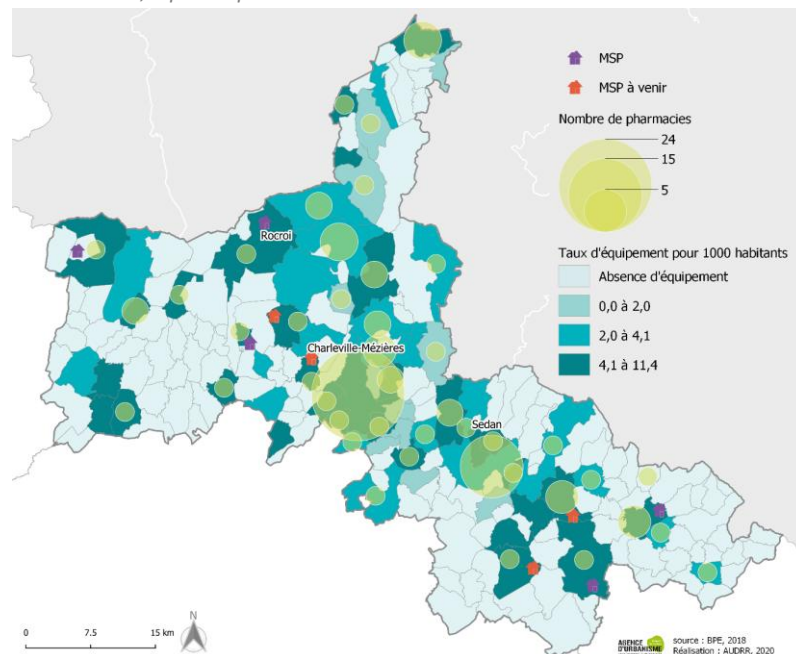
Mais de nombreuses communes « isolées » : 2/3 des communes du territoire sans professionnel de santé et des distances à parcourir qui rendent vulnérables les seniors et les ménages en difficulté financière.

Un accès aux urgences de l'autre côté de la frontière : de nombreux habitants à travers le territoire se tournent vers la Belgique en cas d'urgence.

UN 4^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Maintenir l'accessibilité à l'offre de soins pour tous

Figure 53 : L'exemple de l'offre d'équipements de santé de proximité en 2018 – Source INSEE, « panier proximité * »



6^{ème} PARTIE



Paysages et patrimoines

**Les enjeux en matière de préservation des
paysages et du patrimoine architectural**

3 enjeux et 3 besoins identifiés ...

*... issus du diagnostic et des ateliers de travail avec
les élus et acteurs locaux*

Le 1^{er} enjeu de la « continuation »

1 besoin identifié par l'analyse et les élus

LA RICHESSE DE L'EXISTANT

4 entités offre une diversité de paysages et de patrimoines

avec chacune leurs spécificités et leurs besoins :

Le plateau des Ardennes et son caractère montagneux creusé par des vallées emblématiques, un patrimoine industriel très présent, des châteaux et des fortifications.

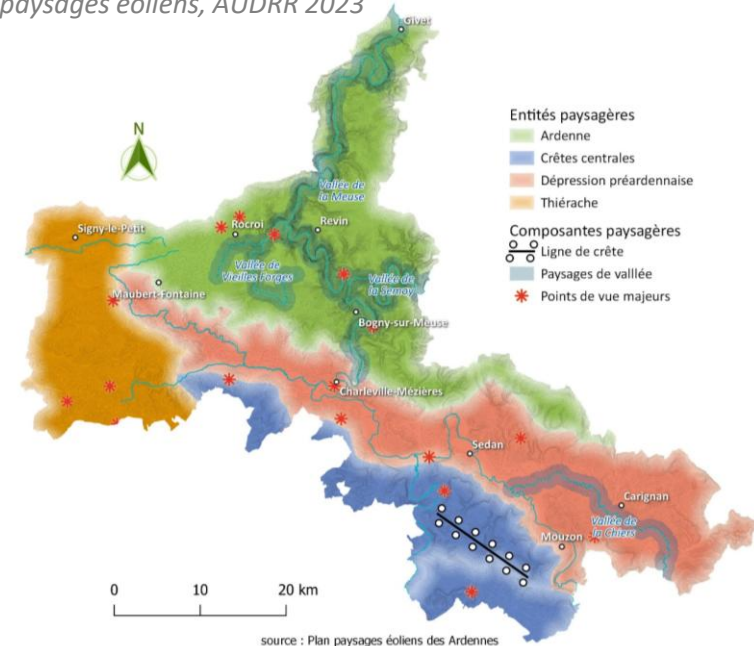
La dépression pré-ardennaise et sa richesse historique, économique, architecturale et culturelle, avec la présence de vallées et d'eau et la proximité entre la campagne et la ville.

La Thiérache et sa mosaïque de paysages constitués autour du bocage et de ses spécificités historiques.

Les crêtes centrales et leurs balcons typiques ponctués de villages remarquables.

La présence d'un patrimoine de défense emblématique et d'un patrimoine **identitaire** particulièrement diverses sur l'ensemble du territoire.

Figure 54 : Les composantes paysagères – Sources : Plan paysages éoliens, AUDRR 2023



UN BESOIN IDENTIFIÉ

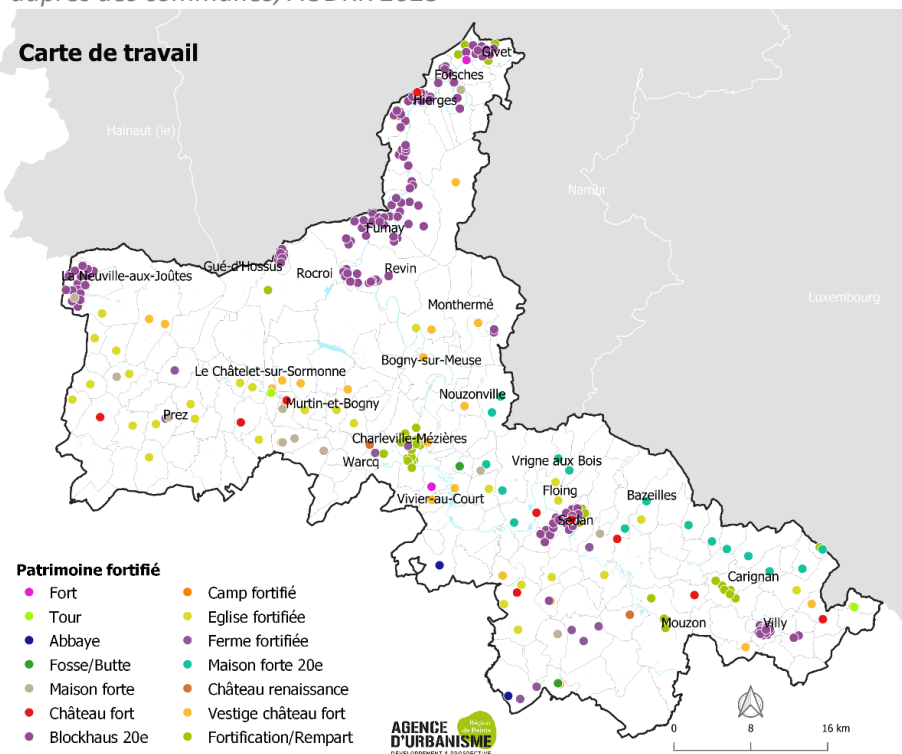
Préserver les paysages et le patrimoine dans leur diversité, véritables biens communs, supports de la qualité de vie et de l'identité du territoire

Le 2^{ème} enjeu de la valorisation

Figure 55 : Inventaire du patrimoine fortifié – Source : enquête auprès des communes, AUDRR 2023

1 besoin identifié par l'analyse et les élus

Carte de travail



UN POTENTIEL À EXPLOITER

Des composantes paysagères et un patrimoine qui enrichissent le cadre et la qualité de vie, et offrent un potentiel de développement économique et touristique identitaire :

Les vallées de la Meuse, de la Chiers et de la Semoy, ainsi que leurs berges.

La forêt du Plateau d'Ardenne.

Les points de vue panoramiques depuis le Plateau d'Ardenne ou la vallée de la Chiers.

Les balcons et les villages remarquables des crêtes centrales.

Le patrimoine de défense et de fortifications à travers l'ensemble du territoire.

Un patrimoine architectural identitaire protégé, labellisé ou remarquable, à la fois urbain et rural.

UN BESOIN IDENTIFIÉ

Valoriser les composantes paysagères et les patrimoines dans leurs spécificités, supports du développement économique et du tourisme

Le 3^{ème} enjeu de qualité architecturale

1 besoin identifié par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

4 types d'entrées de villes ont été identifiées :

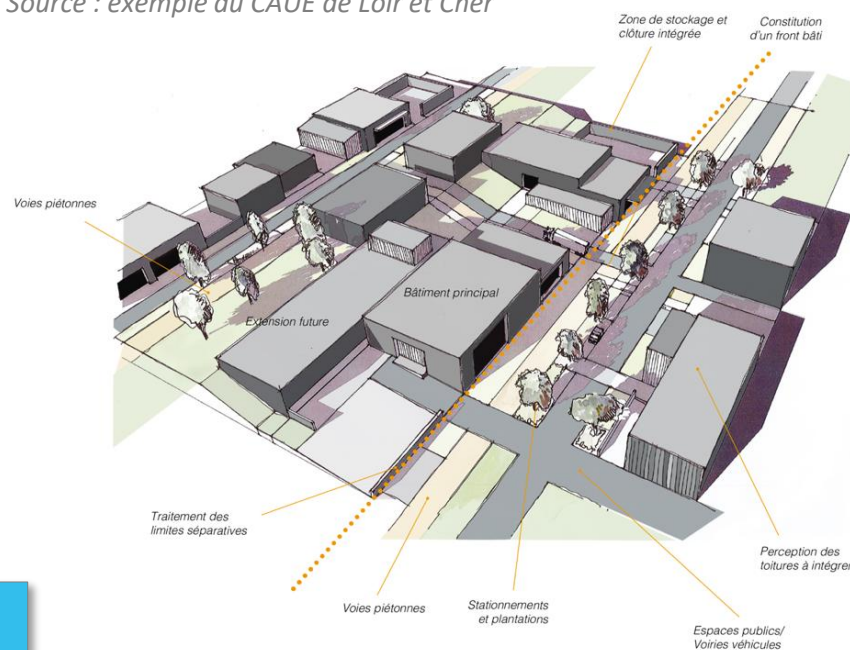
- Les entrées de villes **impactées par les ZA**,
- Les entrées de villes « **rues** », où l'échelle du piéton est inexistante,
- Les entrées de villes **impactées par l'éolien**,
- Les entrées de villes **marquées par la création de nouveaux lotissements**.

Une qualité architecturale variée, et des spécificités du bâti en fonction des entités et des composantes paysagères du territoire.

UN BESOIN IDENTIFIÉ

Veiller à la qualité urbaine, architecturale et paysagère du bâti, sur les secteurs les plus concernés

Figure 56 : Implantation et intégration paysagère d'une zone d'activité –
Source : exemple du CAUE de Loir et Cher



7^{ème} PARTIE



Environnement

Les enjeux de la préservation de l'environnement

Les 3 enjeux de transition et les 6 besoins identifiés ...

*... issus du diagnostic, de l'état initial de l'environnement
et des ateliers de travail avec les élus et acteurs locaux*

Un 1^{er} enjeu écologique

Un cadre à traduire et 2 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

*Le territoire profite d'un écosystème d'une rare richesse, préservé par un **maillage de réserves et de zones naturelles** à la fois terrestres et aquatiques.*

*Les ensembles naturels écologiques **particulièrement variés** disposent d'une faune et d'espèces végétales typiques, dont la **préservation** et la bonne circulation à travers le territoire relèvent parfois de l'enjeu national.*

*Un support à disposition : la **Trame Verte et Bleue du Grand Est** (SRADDET) et ses objectifs ont été **traduit localement**.*

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Préserver la biodiversité à travers les différents milieux qui composent le territoire

Figure 57 : Trame Verte et Bleue du fascicule du SRADDET – Source : Grand Est 2021

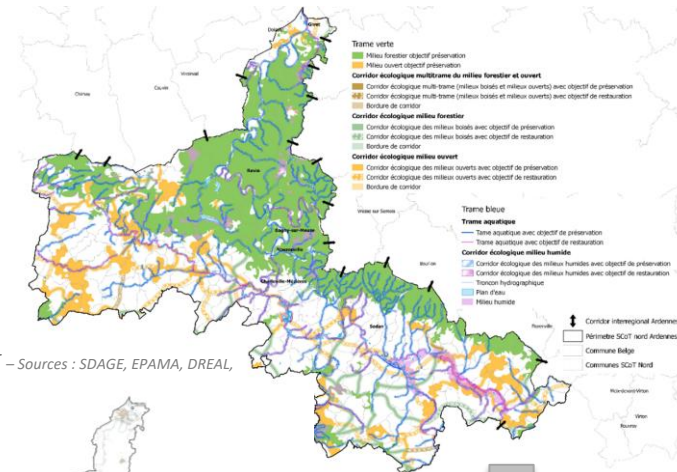
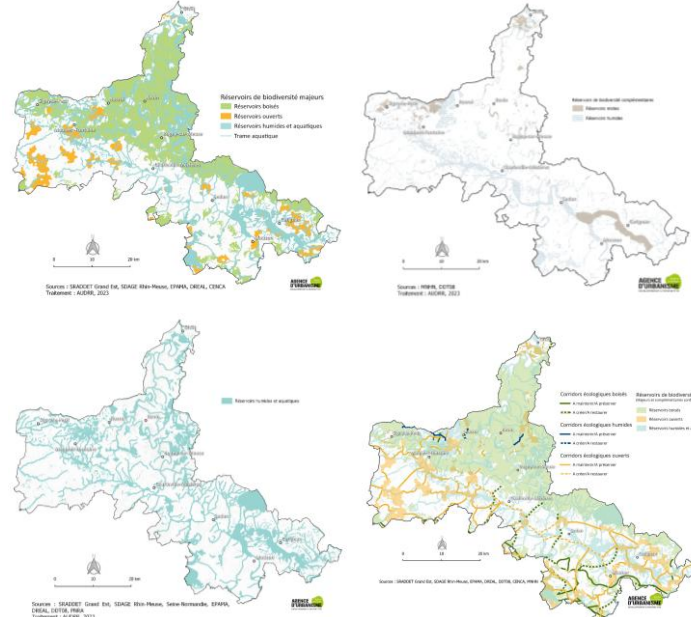


Figure 58 : Trame Verte et Bleue du SCOT – Sources : SDAGE, EPAMA, DREAL, DDT08, CENCA, MNHN, AUDRR 2023



Un 1^{er} enjeu écologique

Un cadre à traduire et 2 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 59 : Etat écologique des masses d'eau de surface (2015) –
Source : Agence de l'eau 2015

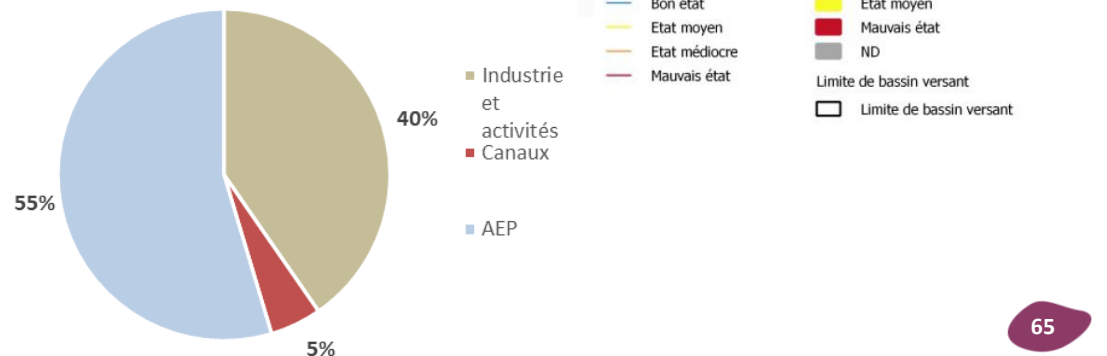
DES CONSTATS

Un réseau hydrographique dense qui joue un **rôle écologique majeur**. Il constitue également **une ressource en eau potable** à destination de la population locale (55% des prélèvements) et **une ressource stratégique** en vue du développement économique (40% des prélèvements à destination de l'industrie et autres activités économiques).

Une pollution diffuse relevée à travers le SCoT, souvent liée à l'activité agricole.



Figure 60 : Volumes d'eau prélevés sur le SCoT en fonction de l'usage – Source : BNPE Eau France 2020



UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Préserver la qualité de la ressource en eau et son accès auprès de la population

Un 2^{ème} enjeu climatique

une trajectoire à suivre et 2 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Un territoire touché par le réchauffement climatique mondial ... : une augmentation des **températures moyennes** d'environ 1°, ainsi que du nombre de **journées chaudes** (+25°) depuis les années 60 sur le département.

... mais une bonne qualité de l'air en général ...

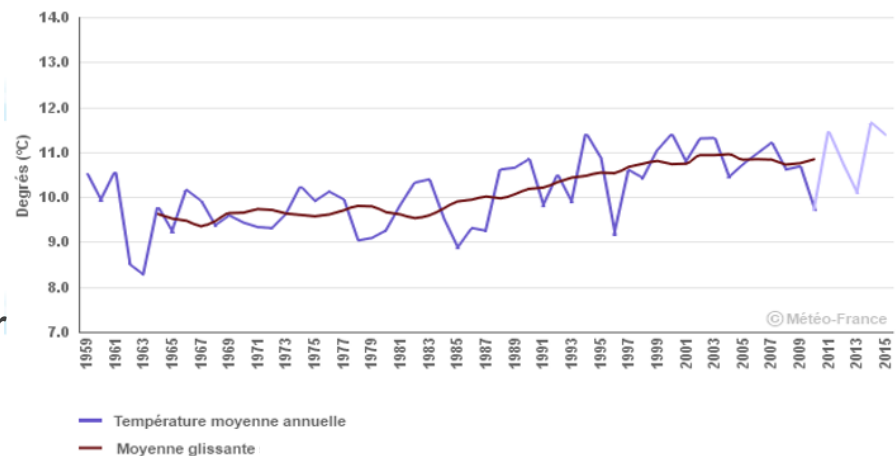
(émissions de PM10, PM 2,5, de NOx et de NH3 par habitant inférieures aux niveaux départemental et régional).

... et une urbanisation qui devra nécessairement **tenir compte de ce changement profond** (en prévoyant des espaces de respiration ou de nature en ville par ex).

Une baisse continue des émissions de GES sur le territoire depuis les années 1990 qui participe à l'atteinte des objectifs nationaux (neutralité carbone à horizon 2050 en France).

Un poste d'émissions de GES que les collectivités se sont engagées à réduire : si 1/5 des émissions sont encore issues des **transports** en 2020, un réseau de solutions alternatives et décarbonées est en cours de développement sur le territoire.

Figure 61 : Évolution de la température moyenne annuelle entre 1959 et 2015 sur les Ardennes – Source : Météo France 2019



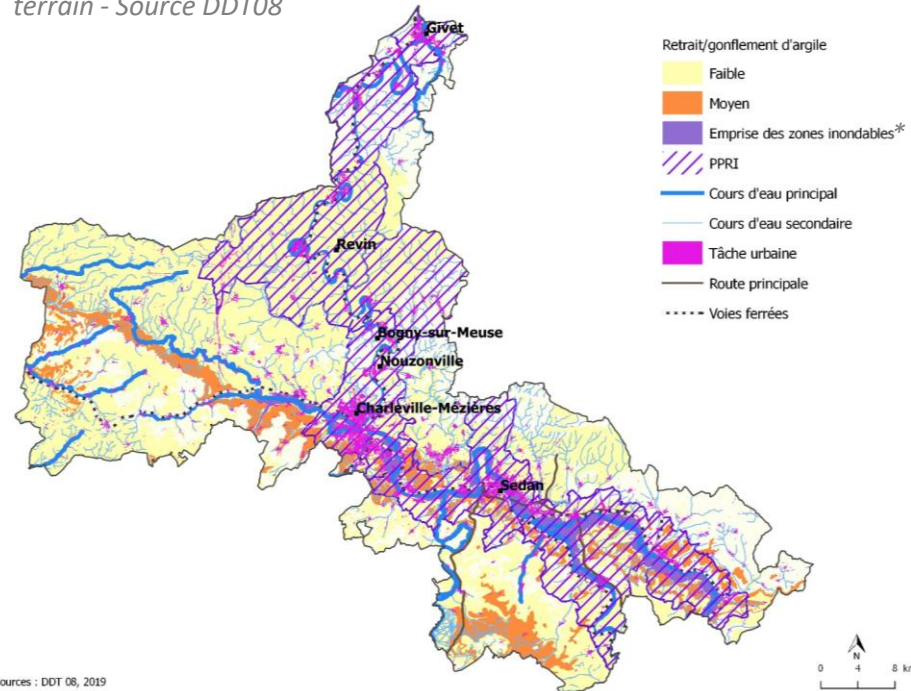
UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Poursuivre la diminution des émissions de GES et entretenir la bonne qualité de l'air locale

Un 2^{ème} enjeu climatique

une trajectoire à suivre et 2 besoins identifiés par l'analyse et les élus

Figure 62 : Synthèse des risques liés à l'eau et aux mouvements de terrain - Source DDT08



DES CONSTATS

Des risques naturels présents sur certaines parties du territoire ... :

- Le risque inondation et de ruissellement,
- Le risque de mouvements de terrain,

... et des risques technologiques (industriel et nucléaire).

Certains sols pollués (82 sites sur le territoire)

Des nuisances sonores qui peuvent avoir un impact sur la santé.

UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Anticiper les effets du changement climatique et limiter l'exposition de la population aux différents risques, pollutions ou nuisances

Un 3^{ème} enjeu énergétique

Une trajectoire à suivre et 2 besoins identifiés par l'analyse et les élus

DES CONSTATS

Le territoire enregistre une baisse de la consommation d'énergie ces dernières années (-2% entre 2012 et 2018). Bien qu'étant inférieure aux objectifs nationaux, **la dynamique est bénéfique.**

Des postes de consommation stratégique pour le développement de l'activité à venir et à l'attractivité économique du territoire : la moitié de la consommation est liée à **l'industrie manufacturière** de même qu'au **tertiaire**.

Des postes de consommation sur lesquels il est possible d'agir : la moitié de la consommation est liée au **résidentiel** et aux **transports**.

UN 1^{er} BESOIN IDENTIFIÉ

Poursuivre les efforts de réduction de la consommation d'énergie, en permettant au territoire de se développer

Source : ATMO Gd Est 2020

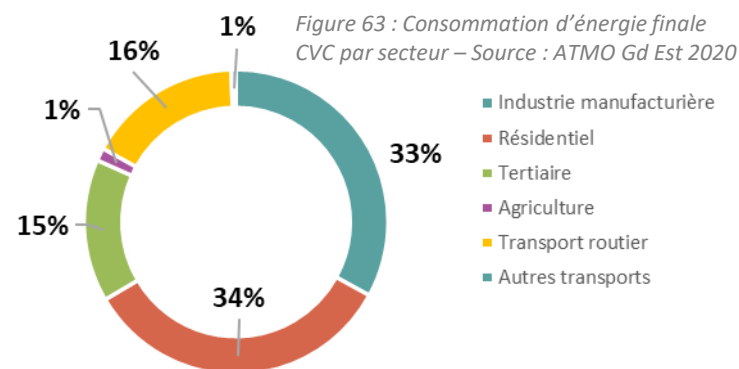
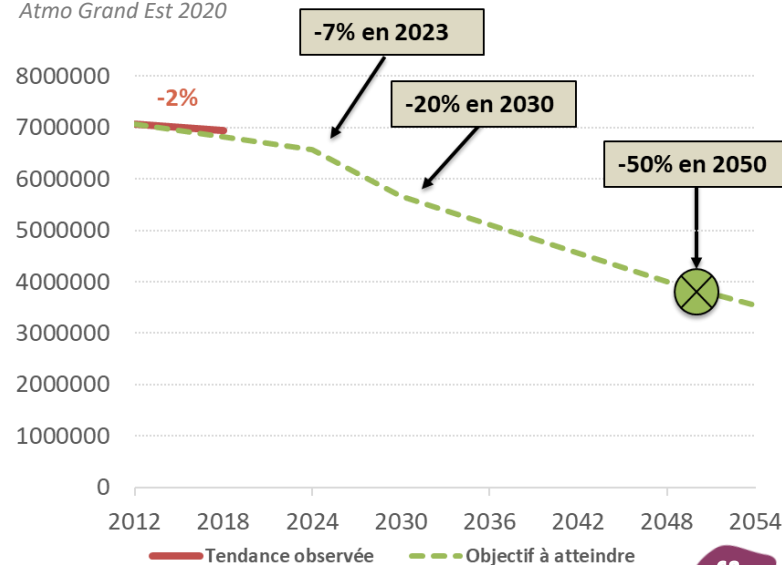


Figure 64 : Evolution de la consommation énergétique depuis 2012 – Source : Atmo Grand Est 2020



Un 3^{ème} enjeu énergétique

des règles à traduire du SRADDET, aux besoins identifiés par l'analyse et les élus

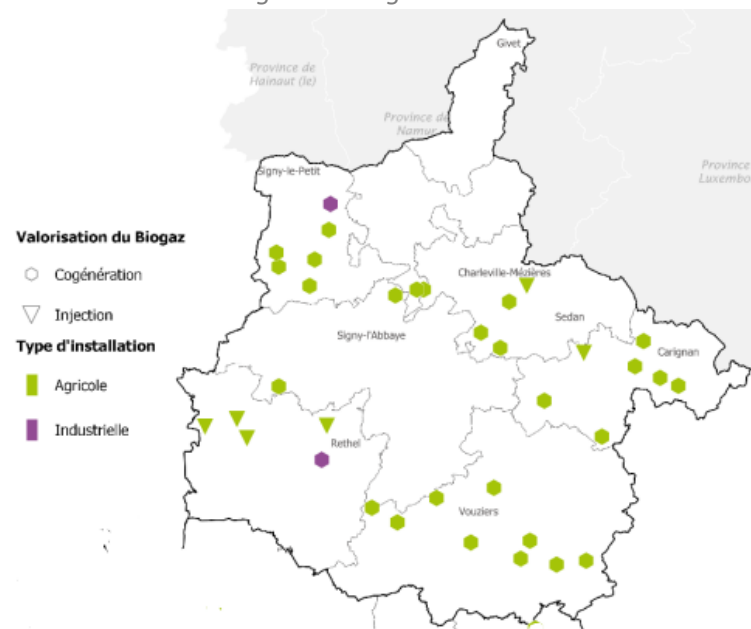
DES CONSTATS

Plus d'1/4 de la consommation énergétique du territoire provient des énergies renouvelable (27% en 2017) ce qui le place aux portes de l'objectif national (33% d'ici 2030).

90% de la production d'énergie locale provient du nucléaire (Centrale de Chooz). Aussi, la centrale de Chooz et l'écosystème qu'elle génère sont **un enjeu majeur** pour le territoire et ses environs que ce soit sur le plan environnemental ou économique.

Un mix énergétique important à l'échelle du SCoT, grâce à une **production d'énergie à partir de nombreux ENR** : la filière bois, l'éolien, la géothermie, le photovoltaïque, la méthanisation, l'hydroélectrique ou encore les réseaux de chaleur. Chaque ENR relevant d'enjeux spécifiques en matière **d'insertion paysagère et de nuisance**.

Figure 65 : L'exemple des installations de méthanisation –
source : Chambre régionale d'agriculture Grand Est 2021



UN 2^{ème} BESOIN IDENTIFIÉ

Développer les énergies renouvelables en cohérence avec les spécificités du territoire et les enjeux paysagers



**AGENCE
D'URBANISME**
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE

Région
de Reims